

CELLULAIRE
MOTOROLA ou NOKIA
TÉLÉ DYNAMIQUE 44 955
180 RUE EST CHARLESBOURG 623-5404
Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

LE SOLEIL

VENTE
1^{er} ANNIVERSAIRE
PAQUET
NISSAN
3580, boul. de la Rive-Sud
Lévis
838-3838

LUNDI 3 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 273
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.24 3.98

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

LA RÉGION



Départ pour Rome avec ses 24 enfants

Louise Brissette et ses 24 enfants adoptifs se sont envolés vers Rome hier soir, pour une croisière de neuf jours au sein des Familles chrétiennes. **B-6**

Forsberg et Sundin s'en vont en Suède

QUÉBEC — Si Pierre Lacroix entend retenir les services de Peter Forsberg pour l'envoyer prêter main-forte à son club-école de Cornwall, il devra faire vite puisque sa perle prend le chemin de son pays natal aujourd'hui.

par YVES POULIN
LE SOLEIL

Le président de la Fédération suédoise de hockey sur glace, Rickard Fagerlund, a indiqué qu'il accueillera à bras ouverts ses compatriotes de la LNH si le

lock-out se poursuit au delà du 15 octobre.

Selon les informations obtenues, Forsberg s'alignerait avec son ancienne formation, le MoDo, tandis que Mats Sundin en ferait autant avec le Djurgården.

La nouvelle entente signée entre la LNH et la Fédération suédoise permet aux joueurs de faire le saut d'un circuit à l'autre même si la saison est déjà en cours, ce qui n'était pas le cas auparavant. Niclas Lidstrom (Detroit) et quelques autres reviendront sous peu au pays. Fagerlund a indiqué que les athlètes n'auraient pas besoin de signer un contrat en bonne et due forme et qu'ils pourraient s'entendre un match à la fois, si

les négociations se poursuivent encore du côté de la LNH.

On étudie également la possibilité d'assurer les athlètes en cas de blessures. Personne ne sait trop sur quelle base les joueurs sont protégés maintenant que cette forme de lock-out prévaut.

Évidemment, le patron de la Fédération dit qu'il ne retiendra pas les joueurs en cas d'entente entre Bettman et Goodenow.



Peter FORSBERG

Propriétaires et joueurs négocient demain
pages S-2 à S-4

LE MONDE



Les cas de peste ont doublé à New Delhi

Les cas de peste ont doublé, la population vit dans la terreur et la quasi-totalité des habitants portent des masques sur la bouche et le nez. **A-9**

André Arthur toujours au micro de CHRC

QUÉBEC — Les auditeurs de CHRC ne constateront aucun changement dans la programmation de la station, cette semaine, en dépit de la fusion des réseaux Télémedia et Radiomutuel. La direction a indiqué que la nouvelle programmation serait lancée durant la semaine du 10 octobre.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

« En prenant cette décision, les dirigeants de Radiomédia ont ainsi voulu se donner un peu plus de temps avant de rendre publique la nouvelle programmation de CHRC 80 à Québec », peut-on lire dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier.

C'est donc dire que les André Arthur, André Paillé, Danielle Rainville et compagnie seront en ondes cette semaine comme à l'accoutumée dans leurs émissions respectives. Mais qu'advient-il à partir de la semaine du 10 octobre, alors que Robert Gillet et Jean Perron, deux gros noms de la défunte station CJRP, seront probablement insérés dans la liste des animateurs de CHRC ?

ditions que je voulais, a expliqué Alain Crête. Je m'en félicite aujourd'hui. » Le retour de Perron comme analyste signifie toutefois le congédiement de Mario Marois.

Qui animera la tribune téléphonique de fin de soirée ? Joe Hardy, qui le faisait à CJRP ou André Béliste, à CHRC ? Impossible de le savoir au moment de mettre sous presse.

Les syndiqués promettent la guerre à Radiomédia
page B-6

Le vice-président de Radiomutuel et directeur par intérim de CHRC, André Gagnon, a refusé de donner quelque indication que ce soit concernant la future grille-horaire de la station. « Rien n'est changé cette semaine, a-t-il dit lors d'une conversation téléphonique. Nous poursuivons nos négociations avec toutes ces personnes. Nous devrions être fixés dans le milieu de la semaine. » Il précise dans un communiqué que Radiomédia a l'intention « d'offrir une programmation de qualité avec les principaux artisans qui ont fait le succès de CHRC et CJRP depuis déjà quelques années ».

Robert Gillet ignorait encore, hier, quelle place on lui réserve au sein de CHRC. Il s'attendait à recevoir la visite d'André Gagnon dans le courant de la soirée. « Ils disent que je suis dans leurs plans, a-t-il répété. Mais eux ne sont pas nécessairement dans les miens. » M. Gillet avait signé un contrat de trois ans avec CJRP. Il lui reste deux ans à faire.

André Gagnon a précisé que Radiomédia est intéressée à ses services en raison de ses qualités d'animateur et non pas à cause de la qualité de son contrat.

La nouvelle concernant Jean Perron n'a pas été confirmée, mais il semble qu'il deviendra analyste des matchs des Nordiques, maintenant radiodiffusés à CHRC, avec le descripteur Alain Crête, qui a survécu aux coupures. Jean Perron avait remplacé Marc Simoneau, cet été, comme animateur de *Parlons sport*, de 16 h à 19 h à CJRP. Alain Crête avait d'abord été pressenti pour prendre la place de Simoneau. « J'avais finalement refusé, parce que je n'avais pas obtenu les con-

«Blanche» remporte 7 Gêmeaux



Mario Saint-Amand, de l'émission « Missionnaire du sida » et Pascale Montpetit, de la série « Blanche », ont remporté les trophées Gêmeaux pour le titre de meilleur acteur et meilleure actrice de soutien, lors du gala télédiffusé hier soir. L'émission « Blanche » a obtenu sept des trophées. **Page A-3**

LE QUÉBEC

Un avertissement au ministre de l'Éducation

Les administrateurs scolaires avertissent Jean Garon de rétro-chir avant d'instaurer une règle pour sauver la dernière école de village ou de quartier. **A-5**

LE CANADA

La réforme sociale dévoilée mercredi

Les options de réforme qui seront présentées mercredi par le ministre Lloyd Axworthy ne laisseront pas les provinces indifférentes. **A-4**

QUÉBEC

Détenue pour avoir manifesté contre 2002

La Beauceronne Lucille Gilbert a passé trois jours à l'ombre pour avoir brandi une pancarte contre 2002 alors qu'elle était déguisée en clown. **A-3**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	B-3 à B-5
Automobiles	C-1 et C-2
Bridge	C-7
Décès	C-7 et C-8
Éditorial	A-8
Horoscope	C-7
Le Monde	A-7, A-9 et A-10
Michel Vastel	A-8
Où aller à Québec	B-3
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-7
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Partiellement ensoleillé, possibilité d'averse en après-midi, maximum 10. **S-16**



Les GIs font une razzia chez les «Ninjas» de Cédras

PORT-AU-PRINCE (AFP, Reuter) — Après plusieurs jours marqués par un accroissement spectaculaire de la violence en Haïti, les autorités américaines ont commencé, hier, à s'en prendre directement aux éléments paramilitaires opposés au président Jean-Bertrand Aristide pour les désarmer.

Plusieurs proches du général Raoul Cédras, chef de l'armée haïtienne, ont été arrêtés, hier après-midi par des soldats américains, a-t-on appris de source bien informée dans la capitale haïtienne.

Parmi ces personnes, figurent MM. Roméo Alloun et Jerry Mourra, emmenés par les militaires et transférés en hélicoptère sur un navire de guerre américain mouillé au large, a-t-on déclaré de source américaine.

Les Américains avaient encerclé la résidence d'Alloun, barant les accès avec des jeeps équipées de mitrailleuses et des blindés Sheridan.

Deux frères de M. Mourra auraient aussi été arrêtés à cette occasion, selon la même source. Toutes ces personnes, qui se-

raient, selon certaines informations non confirmées détentrices d'un passeport américain, ont été ensuite conduites à bord d'un navire de la Marine américaine en rade de Port-au-Prince.

MM. Alloun et Mourra, considérés comme des amis intimes du général Cédras, passent également pour être des responsables de sa sécurité personnelle. Les membres de cette petite unité ont été surnommés « Ninjas », en raison de leurs uniformes noirs et de leurs cagoules.

Ils étaient récemment apparus au grand jour lors des déplacements officiels du général Cédras à Port-au-Prince et dans la ville de Léogane (30 km au sud-ouest de la capitale) ainsi que lors des entraînements des volontaires civils destinés à combattre aux côtés de l'armée une

invasion américaine. Par ailleurs, selon la même source informée, des soldats américains sont entrés en forçant les portes dans une annexe du ministère de la Santé publique, à Delmas 33 (est de la capitale). On ignorait, hier soir, les raisons de cette intrusion.

Rendues pratiquement inévitables par les graves incidents survenus vendredi dans le centre de Port-au-Prince, ces mesures visent le Front pour l'Avancement et le Progrès Haïtiens (FRAPH, mouvement paramilitaire) et les « attachés », ces auxiliaires de la police et de l'armée contrôlés, selon des sources concordantes, par le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Joseph Michel François.

Il s'agit là des deux groupes les plus redoutés et les plus hais par les partisans du père Aristide. Vendredi, troisième anniversaire du coup d'État qui renversa le président Aristide, des batailles rangées avaient opposé pendant plusieurs heures des

militants du FRAPH équipés notamment de revolvers et de fusils à des manifestants armés de pierres.

Il y avait eu cinq morts et près de 30 blessés. Un homme avait notamment été abattu de sang froid de plusieurs balles devant le bâtiment du FRAPH, sans aucune raison. La veille, un engin explosif — apparemment une grenade —, lancé dans une foule de manifestants pro-Aristide, avait tué sept personnes et fait des dizaines de blessés.

Le colonel Paul Tibert, assistant personnel du général Hugh Shelton, commandant des forces américaines en Haïti, avait alors averti que le FRAPH « se trompait grandement » s'il s'imaginait bénéficier d'une impunité totale.

Le porte-parole de l'ambassade des États-Unis, Stanley Schrager, qui a annoncé la décision de désarmer le FRAPH et les « attachés », a précisé que cette opération serait effectuée « de manière agressive ».

FAITS DIVERS



Son bébé à la poubelle !

Un visage qui en dit long... Nicole Vaillancourt, d'Aylmer en Outaouais, se remet péniblement d'un accouchement prématuré qui a tourné à la tragédie en mars. Son fils de 24 semaines a été jeté avec les déchets biomédicaux après être décédé un peu plus de deux heures après l'accouchement. Les règlements prévoient que, lorsqu'un bébé pèse moins de 500 grammes, il peut être jeté avec les déchets ; c'est ce qui s'est donc passé au Centre hospitalier régional de l'Outaouais. Nicole Vaillancourt refuse de blâmer son médecin ou la direction de l'hôpital. Selon elle, ce sont les règles qui doivent être modifiées. « Tout ce que je souhaite, c'est que l'hôpital révise cette façon de faire, car j'espère qu'aucune autre mère n'aura à vivre ce que moi j'ai vécu. Une mère a le droit d'enterrer son enfant comme elle le désire », soutient Mme Vaillancourt.

Québécois attaqué en Floride Toujours dans un état critique

CLEARWATER BEACH, Floride (PC) — Un camionneur québécois se trouvait toujours dans un état critique, hier, après que lui et un ami eurent été attaqués et battus par quatre hommes et une femme près de leur hôtel.

L'attaque rappelle une série d'incidents violents et parfois fatals dont plusieurs Canadiens, mais surtout des Québécois, ont été victimes en Floride au début de 1993.

M. Harold Sergerie, âgé de 28 ans, de LaPrairie, a été transporté en hélicoptère jusqu'au Bayfront Medical Centre, à St. Petersburg. Son ami Serge LaRoche, âgé de 34 ans, de Greenfield Park, a été

soigné et a obtenu son congé d'un hôpital de Clearwater.

L'attaque s'est produite à environ 60 mètres de l'hôtel des deux hommes, vers 2 h 20, soit 14 heures à peine après leur arrivée à Clearwater. Les deux hommes n'ont pas été volés, contrairement à ce qui s'était produit lors de deux meurtres et de plusieurs attaques survenues environ un an et demi plus tôt.

Selon un sondage

O.J. Simpson sera déclaré innocent

NEW YORK (Reuter) — La majorité des avocats américains croient que O.J. Simpson ne sera pas trouvé coupable du double meurtre de son ex-femme et de son ami de coeur, selon un sondage qui doit être publié aujourd'hui.

Le sondage, qui paraît dans le *National Law Journal*, indique que 61 % des avocats croient que le procès se terminera par un verdict de non-culpabilité (22 %), ou bien que le jury ne parviendra pas à rendre une décision (39 %).

L'enquête a été menée entre les 23 et 26 septembre auprès de 311 avocats, à travers les États-Unis, par Penn Schoen Associates. La marge d'erreur est de 5,6 % 19 fois sur 20.

Les sondés estiment que la culpabilité d'O.J. Simpson dépendra de l'admissibilité de la preuve par ADN. Six avocats sur 10 disent que si cette preuve n'est pas ad-

missible devant le tribunal, il est peu probable que Simpson soit trouvé coupable.

Une large majorité des avocats interviewés, soit 78 %, croient que la foire médiatique qui a entouré l'avant-procès fait en sorte qu'il est plus difficile pour O.J. Simpson d'obtenir un procès équitable, tout comme, pour 64 % des avocats, son statut de supervedette.

Enfin, 42 % des avocats estiment que le fait qu'O.J. Simpson soit noir l'aidera à obtenir un acquittement, alors que 12 % croient le contraire.

La sélection du jury pour ce procès des plus suivis a commencé le 26 septembre.

Neuf personnes perdent la vie sur les routes

MONTREAL (PC) — Au moins neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine. Cinq des victimes étaient âgées de 19 ans ou moins.

Jean-Philippe Habel, 15 ans, de Deschailons-sur-Saint-Laurent, est mort samedi vers 13 h 30 à la suite d'une collision entre sa moto et une voiture à l'intersection de la route 265 et du rang Saint-Charles, près de chez lui, dans Lotbinière. La victime effectuait un virage au moment du choc.

Marie-Ève Ménard, huit ans, de Masson, en Outaouais, a perdu la vie samedi vers 13 h 30 en traversant à bicyclette la route 148, près de chez elle. L'enfant a été renversé par une camionnette. Le conducteur de celle-ci n'a pu éviter le choc malgré une brusque manœuvre de freinage. L'enquête policière tend toutefois à démontrer qu'il n'a commis aucune faute.

Vasiliki Haralabopoulos, 51 ans, de Saint-Laurent, est décédée samedi vers 11 h 30 après avoir perdu la maîtrise de son véhicule sur l'autoroute 40, à Pointe-Claire. Un objet a fracassé le pare-brise de la voiture tout juste avant l'accident.

Germain Bouchard, un homme de 37 ans de Lac-Bouchette est décédé samedi vers 10 h 30 après avoir perdu la maîtrise de son véhicule qui a capoté sur la route 169, à Chambord, 75 km à l'ouest de Chicoutimi.

Un automobiliste de 36 ans de La Prairie, **Michel Gagnon**, est décédé samedi vers 3 h 15 dans un accident survenu à l'intersection des rues Rouen et Jeanne-D'Arc, à Montréal. La victime aurait omis d'effectuer un arrêt obligatoire par négligence, aucune trace d'al-

cool n'ayant été décelée dans son sang.

Une femme de 46 ans, **Dorothy Beauchamp-McDougall**, de Pin-court, est morte au volant de sa voiture, samedi vers 4 h 30, après avoir embouti un camion arrêté à un feu rouge sur l'autoroute 20, à Baie-d'Urfé, à l'ouest de Montréal.

Vendredi vers 19 h, un homme

en état d'ébriété a happé mortellement une fillette de 11 ans de Chicoutimi, **Valérie Angers**, qui marchait près de chez elle, sur la rue Vimy. Le conducteur de 48 ans, de Chicoutimi, a échoué l'alcootest que lui ont fait subir les policiers. Il doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Chicoutimi.

Vendredi vers 16 h 50, **Pierre-Luc Saint-Laurent**, 15 ans, qui circulait sur une mobylette, est mort des suites d'un face à face avec une automobile survenu dans le

rang 6 Est, à Saint-Léandre, près de Matane. L'adolescent aurait perdu la maîtrise de son cyclomoteur.

Un autre motocycliste, **Simon Massicotte**, 19 ans, de l'Ancienne-Lorette, a été victime d'une collision en Beauce, samedi vers 16 h, sur la route 276, à Saint-Odilon, alors qu'il tentait de dépasser un véhicule. Il n'a pu éviter la remorque d'un tracteur de ferme qui s'engageait dans une entrée privée. Le jeune homme est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Québec.



Incendie suspect

Un incendie d'origine suspecte a causé des dommages de 75 000 \$ hier matin à l'intérieur d'une maison unifamiliale sise sur la rue Gallier à Val-Bélair. La maison, propriété de René Dubé, était inoccupée au moment où les flammes ont éclaté, vers 6 h 45. Les policiers du Bureau des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ont interrogé un individu présumément impliqué dans ce sinistre. Le suspect a été relâché hier après-midi. Le dossier sera soumis à un procureur de la couronne.

■ Fracture du crâne

QUÉBEC — Un jeune homme de 18 ans a subi une fracture du crâne, vers 15 h 30 hier, à l'angle de la rue Chauveau et du boulevard Saint-Jacques, à Québec. La victime était à bicyclette, mais elle se faisait remorquer par une auto conduite par un copain. Le jeune homme, qui ne portait pas de casque, a perdu la maîtrise de son guidon et fait une vilaine chute. Il a été conduit à l'hôpital Chauveau par son ami, qui a par la suite contacté les policiers. Son état est grave, mais on ne craint pas pour sa vie.

■ Vol à la hachette

BEAUPORT — Un individu armé d'une hachette a réclamé vers minuit samedi les recettes du Super-Club Vidéotron situé au 2190, rue Larue à Beauport. L'individu dans la trentaine a ensuite pris la fuite à pied. Par ailleurs, les policiers ont appréhendé des individus qui tentaient de s'introduire dimanche matin, par le toit, au marché Dimo, sis sur le boulevard Rochette à Beauport. Les patrouilleurs ont été alertés par le système d'alarme. Ils ont retrouvé des scies sur la toiture.

Sélect 42

tirage du 1-10-94

1-5-12-16-38-39

(complémentaire)

30

mise-tot

14-20-25-42

EXTRA

349143

6/49

tirage du 1-10-94

7-12-13-19-20-27

(complémentaire)

2

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-10-94

5-8-1

6-9-0-9

BANCO

tirage du 02-10-94

2-5-6-8-17-20-22-24-26-34-35-37-42-43-45-54-56-58-63-68

VENTE au rabais JOURS D'AUTOMNE

valeur exceptionnelle



DRAPS FIBRE POLAIRE
49.95

ensemble jumeau une taie

douceur et chaleur de la fibre polaire, nouvelle collection de coloris unis, blanc, forêt, jade, ardoise, mauve, rose. ens. double 59.95, grand 69.95, tr. grand 99.95 avec 2 taies et drap contour coupé pour les matelas extra-épais.

achat spécial



DRAP DE BAIN GÉANT
14.99

format 34 x 72

une offre exceptionnelle pour un drap de bain contenant 2 livres de ratine pur coton peigné de première qualité. palette de 9 coloris dont le forêt, le bourgogne et le blanc.

épargnez jusqu'à 29%



DRAP EN FINETTE PUR COTON
19.99

jumeau rég. 28.00

l'exclusivité de la lingère, draps finette chaude et douce, prétrécés pour un ajustement parfait. 6 motifs y compris les petits moutons, tartan écossais, mille-fleurs et rayures. double 24.95, grand 29.95, tr. grand 34.95, taie st. 8.99, gr. taie 9.99

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Des prix Gémeaux tout en noir!

Tout le monde était en noir, ou presque. Pascale Bussières, pour son rôle dans *Blanche*, n'a rien eu... ou presque. En tout cas, pas le prix de la meilleure interprète dans une série dramatique qu'on lui concédait un peu trop rapidement. L'émission et ses artisans ont toutefois obtenu sept prix.



par Ghislaine RHEAULT

Ce ne fut pas la soirée des comédiens de *Blanche*, mais celle des fantaisistes noirs. Normand Brathwaite dans la peau de René Lévesque, faisant des aveux tendres à sa Corinne d'ébène à Capécod-en ville a offert le clou du spectacle.

Sans Brathwaite, Gregory Charles, Anthony Kavanagh, mon Oncle Eddy... et sa dulcinée, qui avaient le diable au corps, on aurait assisté hier soir à un gala des Gémeaux plutôt funèbre.

Comme si le vendredi noir que vient de vivre la radio au Québec avait déteint sur le party, sans que personne n'en parle pourtant. Pas la moindre allusion aux collègues de la radio. La télévision fêtait, mais plutôt tristement. Et la moitié de la famille boudait le party.

Ni les images sulfureuses de l'ouverture, (baisers ardents et petites culottes aux chevilles), ni le band endiablé (« Tout nu ou habillé, je l'aime mon petit écran ») n'ont réussi à dégivrer ce gala. A en juger par les sièges qui se dépeuplaient à la Place des Arts à mesure que la soirée avançait, il n'y a pas que dans nos salons qu'on s'ennuyait.

Pourtant, Normand Brathwaite a été comme d'habitude, parfait, ou presque. Naturel et franc, comme on l'aime. Il avait raison. La présentation des Gémeaux remis en après-midi était particulièrement mal foutue... pas juste le son. Et le vice-président aux programmes de Radio-Québec qui osait faire des promesses en recevant le prix multiculturel pour *Beau et chaud* méritait que Brathwaite le prenne au mot. « Promettez-nous donc que l'émission va revenir ! » C'était d'aplomb, quand on sait que l'avenir de cette émission n'est pas assuré.

Le gala était long et décousu.



Mon oncle Eddy a perdu complètement le contrôle dans les bras de sa Dulcinée, Julie Snyder.

Mais Normand Brathwaite qui fait une spécialité des pastiches d'émissions, d'un gala à l'autre a réussi encore à surprendre. Je trouvais étrange qu'un extrait de *Blanche* soit présenté deux fois. Et puis soudain, le punch a éclaté :

« J'ai un enfant » a dit Blanche en montrant Normand dans le carrosse.

L'expédition de *Fort Bayard* dans un pet shop avec Ding et Dong n'était pas piquée des vers non plus.

Des pépîns
Il y a eu de beaux prix, accueillis avec beaucoup d'émotion :

Louise Portal, pour *Graffiti*, Jean-Louis Millette pour *Montréal P.Q.* Et des applaudissements nourris pour ceux qui nous font rire. Serge Thériault et Claude Meunier de *La petite vie*. Mais aussi, que de gaffes et de maladroites. Des extraits mal synchronisés, le laïus de Suzanne Lévesque sur les rideaux est tombé tout à fait à plat



La dramatique « Blanche », à gauche, la série documentaire « Pierre Elliott Trudeau-Mémoires », ci-haut, et Jean-Louis Millette, pour son rôle dans « Montréal P.Q. » font tous partie des gagnants des Gémeaux attribués hier.



et les excuses de Brathwaite plutôt mal venues.

Quand la présentation du comptable à perruque, elle est l'un des numéros les plus « réussis »

d'un gala ; quand on sent le besoin de faire des courbettes aux ministres comme Simon Durivage l'a fait ; quand les commanditaires ploquent leur dernière auto au micro ; quand Daniel Lemire n'a pas l'air dans son assiette, disons qu'on n'a pas l'impression de vivre un moment historique.

Les deux solitudes

Pire que les longueurs, ou les maladroites, il y avait au gala des Gémeaux un immense malaise qu'aucun numéro d'humour n'est parvenu à dissiper.

On y a vu encore davantage le fossé qui sépare la télévision publique et la télévision privée. Radio-Canada a décroché 42 des 63 Gémeaux. Radio-Québec, dix, Musique Plus, quatre. TVA en a eu cinq, grâce aux Grands Procès. Seule Sonia Benzera a sauvé l'honneur de Quatre Saisons. Mais il n'est pas vrai que la télévision publique fait seule des merveilles.

Il semble aussi que la popularité des émissions soit devenue un handicap pour ceux qui votent. Comment expliquer l'absence des acteurs de *Scoop* dans la sélection ?

Il est urgent que les Gémeaux mettent au rancart leur petit système de comités en vase clos pour ouvrir plus largement le vote. L'absence de TVA est devenue intolérable. Il faudra que l'Académie ponde un mode de sélection qui soit équitable. Sans quoi, ce gala n'aura plus aucune raison d'être.

Meilleurs interprètes

- 1- Premier rôle masculin : série ou émission dramatique
Marc Béland, Missionnaires du sida
- 2- Premier rôle féminin : série ou émission dramatique
Marie-Renée Patry, La femme Pitre
- 3- Premier rôle masculin : téléroman
Jean-Louis Millette, Montréal P.Q.
- 4- Premier rôle féminin : téléroman
Louise Portal, Graffiti
- 5- Rôle de soutien dramatique (masculin)
Mario Saint-Amand, Missionnaires du sida
- 6- Rôle de soutien dramatique (féminin)
Pascale Montpetit, Blanche
- 7- Interprètes : série ou spécial humoristique
Claude Meunier et Serge Thériault, La petite vie
- 8- Interprète : émission ou série jeunesse : dramatique
Marie-Claude Lefebvre, Zap

Meilleures émissions

- 1- Série dramatique
Blanche
- 2- Téléroman
Cormoran

3- Émission dramatique

- La femme Pitre**
- 4- Série de variétés
Beau et chaud
- 5- Spécial de variétés
15 ans de Broue
- 6- Série humoristique
La petite vie
- 7- Spécial humoristique
Bye Bye 93
- 8- Spécial des arts
Le petit musée de Velasquez
- 9- Série d'émissions culturelles
Fax
- 10- Série d'émissions de services
M'aimes-tu ?
- 11- Série d'affaires publiques
Enjeux
- 12- Journal télévisé
Le téléjournal (Bernard Derome)
- 13- Documentaire d'auteur
Je t'aime gros, gros, gros
- 14- Série documentaire
Pierre Elliott Trudeau-Mémoires
- 15- Spécial d'information
Huis clos sur la dette
- 16- Meilleur jeu
Shlak

17- Série jeunesse : dramatique

- Zap**
- 18- Série jeunesse : variétés ou information
Bêtes pas bêtes
- 19- Émission ou série sportive
Soirée du hockey Radio-Canada

Meilleurs textes

- 1- Série dramatique
Réjean Tremblay, Fabienne Larouche, Scoop III
- 2- Téléroman
Pierre Gauvreau, Cormoran
- 3- Émission dramatique
Mark Blandford, Anne Boyer, Michel D'Astous, L'Abbé Delorme

Meilleurs animateurs

- 1- Série ou spécial de variétés
Sonia Benzera
- 2- Série culturelle ou de services
Daniel Pinard, Consommation
- 3- Série ou spécial d'information
Bernard Derome, Élections 93
- 4- Série jeunesse
Claude Lafortune, Parcelles de soleil
- 5- Animateur d'émission ou de série sportive
Claude Quenneville, Gilles Tremblay, Soirée du hockey de Radio-Canada

Trois jours à l'ombre pour avoir brandi une pancarte contre 2002

QUÉBEC — Vendredi, 23 septembre. Il fait beau sur Québec. Un clown aux couleurs d'automne, pancarte en main, proteste contre les Jeux de 2002 en face de l'hôtel de ville. Les membres de la Commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) sortent de l'institution, sur l'heure du midi. Deux policiers enlèvent sa pancarte au clown, le font monter dans leur voiture. Trois jours plus tard, il quitte la prison d'Orsainville vers 13 h 30 !

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est la pénible et rocambolesque aventure qu'a vécue Mme Lucille Gilbert, de Saint-Jean-de-la-Lande, petit village paisible voisin de Saint-Georges de Beauce.

« Trois jours de prison pour une accusation de désordre, c'est très abusif ! Il faut faire changer le règlement municipal ! » L'avocat de Mme Gilbert, Me Gilles Garneau, trouve cette histoire « tellement ridicule » qu'il étudie la possibilité d'intenter des poursuites en dommages.

Mme Gilbert, 49 ans, native de Saint-Georges, amante de voya-

ges et à l'emploi de l'hôpital de Saint-Georges depuis 31 ans, a raconté son « cauchemar » au SOLEIL hier après-midi.

Elle n'en revient pas, dit-elle, du pouvoir des policiers et des tracasseries auxquelles ils peuvent soumettre une personne.

D'abord, elle se demande comment on peut l'arrêter et l'accuser de désordre simplement parce qu'elle veut s'approcher des marches de l'hôtel de ville pour que les gens du CIO voient sa pancarte.

Au poste de police, cinq personnes ont procédé à l'interrogatoire qui, d'après la Beauceronne, a duré 30 minutes. La fouille a suivi. Mme Gilbert a été obligée de se déshabiller. Elle veut voir

un avocat ? Pas de réponse des policiers qui la conduisent dans une cellule, raconte-t-elle.

Elle devait passer en cour à 14 h. Le juge l'a plutôt rencontrée au poste. On l'a avertie qu'elle devrait être examinée par un médecin, un psychiatre précise Mme Gilbert qui, visiblement, n'avait pas besoin d'une telle sollicitude, pense entre autres son avocat.

Le hic, c'est que ce médecin n'était disponible que le vendredi suivant. Entre-temps, elle devrait rester en prison, à Orsainville.

Comme un grand criminel, le clown a été menotté dans le dos pour le transfert à Orsainville où il est enfermé dans une cellule d'attente. Autre interrogatoire, autre fouille. « Qu'aurais-je pu cacher depuis la première fouille, menottée comme j'étais ? » demande Mme Gilbert.

Durant l'après-midi, elle demande à plusieurs reprises d'avoir recours à un avocat. « C'est vers 20 h 15 qu'on m'a donné une liste d'avocats de l'Aide juri-

dique. » Me Garneau lui a dit qu'elle n'avait pas du tout besoin de voir un psychiatre.

Mme Gilbert a droit à une brosse à dents mais sans pâte. Deux nuits sans dormir. Elle ne mange presque pas. Dans la nuit de dimanche à lundi, elle dormira car elle nourrit l'espoir de sortir bientôt.

Lundi, Mme Gilbert plaide coupable à une accusation de « désordre » parce qu'elle ne veut pas rester à l'ombre jusqu'au vendredi. Mais coupable de quoi ? Elle se le demande encore...

Me Garneau explique que l'aveu de culpabilité n'instaure pas de dossier judiciaire. « Une accusation de désordre, c'est comme une contravention. Sauf que trois jours de prison, c'est très abusif ! »

De son côté, le directeur adjoint de la sûreté municipale de Québec, M. Raynald Desjardins, explique que lorsqu'un juge ordonne un examen psychiatrique, comme ce fut le cas pour Mme



La manifestation de Lucille Gilbert contre les Jeux de 2002 a eu des conséquences pour le moins imprévues.

Gilbert, la police doit garder la personne en prison. « Ça n'a rien à voir avec la police, c'est l'administration de la justice. »

Me Garneau trouve cette conduite inacceptable. Il se demande si cet examen médical n'a pas été

demandé simplement parce que Mme Gilbert portait un costume de clown.

« S'il y avait eu référendum sur les Jeux, ça ne se serait pas produit », conclut Mme Gilbert avant de regagner sa Beauce natale.

LIQUIDATION DES 1994 À RABAIS

L'automne est arrivé, y avez-vous pensé ?

LES RABAIS DE FIN DE SAISON QUE VOUS ATTENDEZ... C'EST LE TEMPS !

Aussi Rabais très très intéressants sur les DÉMONSTRATEURS

AVANT D'ACHETER comparez les prix Marlin

ACHIEVA

LUMINA VAN

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES

MARLIN

Chevrolet Automobile inc

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec

688-1212

LA POLITIQUE

La réforme sociale dévoilée mercredi

Beaucoup de réactions à prévoir

OTTAWA (PC) — Qu'il s'agisse d'éducation, d'assurance-chômage, d'aide sociale ou de prestations pour enfants, les options de réforme qui seront présentées mercredi par le ministre du Développement des ressources humaines Lloyd Axworthy ne laisseront pas les provinces indifférentes.

Du côté de l'assurance-chômage d'abord, le gouvernement libéral propose un régime à deux voies : l'une pour les chômeurs « fréquents » et l'autre pour les chômeurs « occasionnels », ont indiqué la semaine dernière deux sources bien informées.

L'idée derrière cette proposi-

tion, c'est de briser le cycle de dépendance de certaines catégories de chômeurs à l'égard de l'assurance-chômage et de ramener le programme à sa vocation première : celle d'un supplément au revenu.

Si un travailleur a accès à l'assurance-chômage trois fois ou plus dans une période de cinq ans,

donne-t-on comme exemple, « cela laisse entendre qu'il y a ici plus qu'un problème temporaire ».

Alors que l'on prévoit « peu de changements » à l'intention des prestataires « occasionnels », les chômeurs « fréquents », eux, seraient en quelque sorte pénalisés.

Prestations pour enfants

Les propositions au sujet des prestations pour enfants occuperont également une grande place dans ce document.

Autant du côté des provinces qu'au fédéral, on s'est donné com-

me objectif de réduire la pauvreté chez les enfants.

On souhaite par exemple modifier les règles pour permettre à une famille monoparentale bénéficiaire de l'aide sociale de conserver les allocations d'assurance-santé et de soins dentaires lorsque la mère réintègre le marché du travail. Selon les règles en vigueur, les assistés sociaux doivent renoncer à ces prestations dès qu'ils décrochent un emploi.

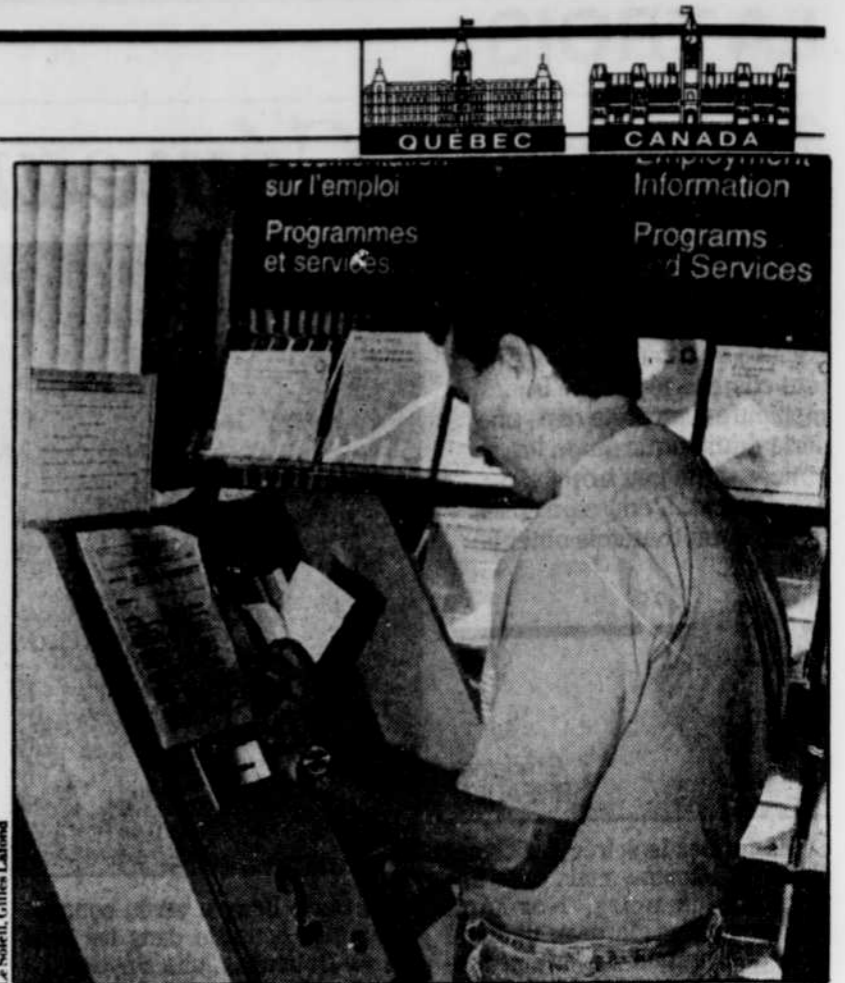
Pour augmenter l'ensemble des prestations versées aux enfants, Ottawa jongle avec l'idée de « combiner les prestations fiscales avec l'aide sociale fournie par les provinces ». Or cette démarche est risquée car les prestations fiscales relèvent du pouvoir de taxation d'Ottawa, alors que l'aide sociale est une responsabilité provinciale.

Pour pouvoir agir dans le domaine de l'aide sociale, le gouvernement envisage donc de modifier le Régime d'assistance publique du Canada. Mais cela pourrait s'avérer une arme à deux tranchants, reconnaît une source fédérale.

Il est vrai qu'en modifiant les règles du jeu, les provinces auraient davantage de « discrétion » pour façonner les programmes d'aide sociale. Mais d'un autre côté, « avec moins d'argent, elles devraient faire preuve de plus d'imagination ».

Pour ce qui est de l'éducation, il semble que le gouvernement proposerait de verser des primes directement aux étudiants plutôt que de verser des fonds aux provinces qui financent les universités. Une proposition carrément inacceptable, dit Mme Lalonde.

Autre volet de la réforme sociale : le gouvernement fédéral envisage toujours de créer un réseau de garderies. On relance l'engagement d'affecter des crédits de 720 millions \$ sur trois ans à cette fin mais il ne sera peut-être plus nécessaire de créer 150 000 nouvelles places, indique-t-on.



Le régime de l'assurance-chômage aura maintenant deux voies : une pour les chômeurs « fréquents » et une autre pour les chômeurs « occasionnels ».

Contributions aux partis politiques

Le PC et le PLC peuvent dire merci aux grandes sociétés

OTTAWA (PC) — Les banques, courtiers en valeurs mobilières et autres institutions financières ont mené le bal des contributions aux partis politiques, l'an dernier, alors que les grandes sociétés ont versé de forts montants d'argent aux Partis libéral et conservateur.

Par ailleurs, ce sont surtout les contributions individuelles qui ont assuré le financement des réformistes et des néo-démocrates.

Toutefois, les chiffres démontrent que l'argent n'a pas pu acheter la victoire lors des dernières élections fédérales.

Les conservateurs ont en effet récolté plus de 22 millions \$ pour passer d'une majorité parlementaire à deux maigres sièges à la Chambre des communes. En revanche, les libéraux n'ont recueilli que les deux tiers de cette somme — 14,5 millions \$ —, mais ils ont formé un gouvernement majoritaire avec 177 sièges.

De son côté, le Parti réformiste a reçu plus de 6 millions \$, légèrement plus que le Nouveau parti

démocratique. Les réformistes ont toutefois obtenu 54 sièges, comparativement à neuf pour les néo-démocrates.

Le Bloc québécois, qui a formé l'opposition officielle avec 56 sièges, n'a pas eu à fournir une liste de ses contributions puisqu'il n'en a accepté aucune au cours de l'année.

La plus importante contribution fut de 216 000 \$ au Parti conservateur de la part d'une compagnie inscrite seulement au nom de T'Ang Management Ltd. Il n'a pas été possible d'obtenir plus de renseignements sur cette entreprise.

Les principaux autres contributeurs ont été :

— La Banque Royale du Canada, 88 700 \$ au Parti libéral et 85 300 \$ au Parti conservateur.

— RBC Dominion Securities, 136 700 \$ aux conservateurs et 99 000 \$ aux libéraux.

— La Banque Toronto-Dominion, 107 000 \$ au Parti conservateur et 77 600 \$ au Parti libéral.

— L'importante firme d'investissement Wood Gundy a donné 155 000 \$ aux conservateurs et 106 200 \$ aux libéraux.

— Une autre firme d'investisseurs, Richardson Greenshields, a contribué 156 000 \$ aux Tories et 99 300 \$ au Parti libéral.

Les seuls ministres à avoir été très généreux à l'égard de leur parti ont été le premier ministre Jean Chrétien (2200 \$) et le ministre des Finances Paul Martin (2075 \$).

Les anciens premiers ministres Pierre Trudeau et John Turner ont donné respectivement au Parti libéral 1000 \$ et 250 \$, alors que Brian Mulroney et Joe Clark ont contribué 1150 \$ et 1947 \$ respectivement au Parti conservateur. L'actuel leader du PC, Jean Charest, a donné 623 \$.

■ 300 000 \$ pour un voyage en Asie

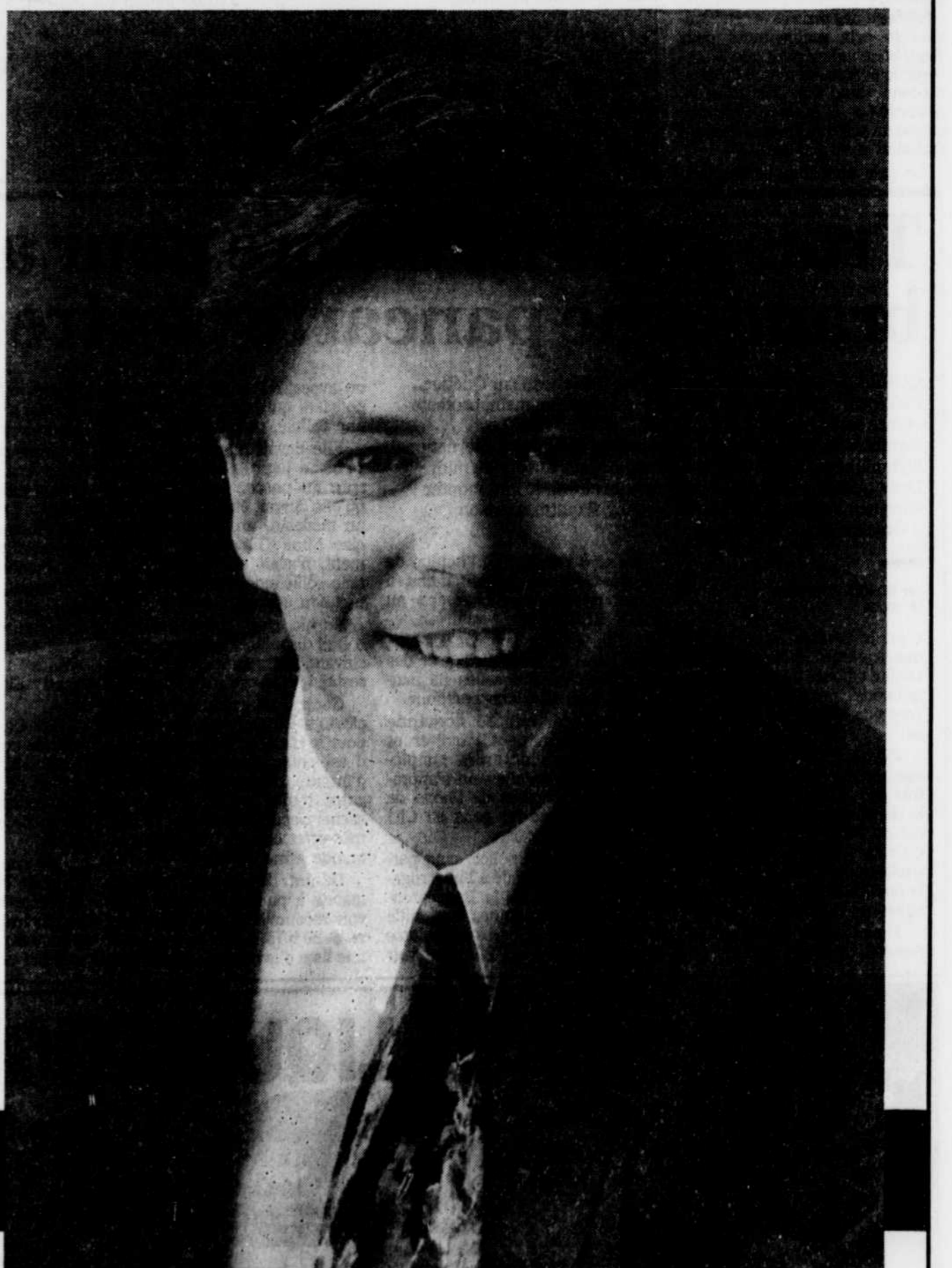
OTTAWA (PC) — La mission économique effectuée par le gouverneur général Ray Hnatyshyn en Asie, en avril, a coûté aux contribuables au moins 300 000 \$, indiquent des documents obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information. Les frais de vol de la délégation de 55 personnes conduite par M. Hnatyshyn se sont élevés à 218 635 \$. Ces gens avaient emprunté pour la circonstance un jet Polaris A-130 du ministère de la Défense nationale. Les dépenses totales encourues par la délégation sont inconnues mais le ministère de l'Agriculture — qui avait organisé cette mission — avait prévu une contribution de 76 000 \$, dont 9000 \$ pour des services de limousine. Ces dépenses ne tiennent pas compte du fait que la plupart des pays hôtes ont logé gratuitement le ministre de l'Agriculture Ralph Goodale et son épouse Pamela.

■ Près de 60 % des Canadiens mécontents...

Une majorité de Canadiens (58 %) sont insatisfaits de la façon dont les événements se déroulent au pays. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage Gallup réalisé auprès de 1012 personnes entre le 1er et le 7 septembre. Seulement 36 % se montrent satisfaits et 6 % n'ont pas d'opinion sur le sujet. Ces résultats peu encourageants représentent toutefois une nette amélioration par rapport à 1992, alors que seulement 20 % des Canadiens étaient satisfaits du déroulement des événements au Canada. Au Québec, la réponse est sensiblement la même, alors que 61 % sont insatisfaits et 32 % satisfaits. De plus, le sondage révèle que les hommes (43 %) sont plus satisfaits que les femmes (30 %).

**L'information,
toujours là
à CBV 980**

SRC  **CBV 980**



ANDRÉ CHOUNARD, animateur de CBV Bonjour

Avertissement au ministre Garon

Sauver la dernière école peut nuire à l'égalité de chances

QUÉBEC — Les administrateurs scolaires ont retenu les arguments du premier ministre Jacques Parizeau pour convaincre son ministre de l'Éducation Jean Garon de bien réfléchir avant d'instaurer une règle générale pour sauver de la fermeture la dernière école de village ou de quartier.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Alors que M. Garon entreprend une série de consultations sur le sujet, le milieu scolaire rappelle que « le mur-à-mur » est impensable.

Les élus locaux estiment que le principe de l'égalité des chances défendu par M. Parizeau ne tient plus si on revient à la directive de 1977 assurant la survie de la dernière école.

Le directeur général de la commission scolaire Chaudière-Appalaches, M. Roger Carette, s'est posé cette question avant d'entreprendre un long processus de consultation auprès des parents de sa région et de fermer deux écoles.

« Moi je pense que les milieux ont la force voulue pour prendre la meilleure décision au nom de leurs enfants, surtout si ce sont leurs parents qui parlent », a-t-il dit au cours d'une entrevue téléphonique.

« Le drame dans cette histoire, a poursuivi M. Carette, c'est que des fois, ce sont d'autres citoyens que les parents, pour des raisons tout à fait nobles, qui utilisent l'avenir des enfants pour sauver le village. »

La règle de la dernière école, selon lui, comporte sa propre limite et « c'est le gros bon sens ».

Tout est question de services. Est-ce qu'un élève dans un milieu rural a droit à l'enseignement de

l'informatique, l'éducation physique, à des conseillers pédagogiques et psychologiques? Est-ce que ces services, pour une question de moyens financiers, doivent être réservés aux étudiants des communautés plus populeuses, évidemment plus riches?

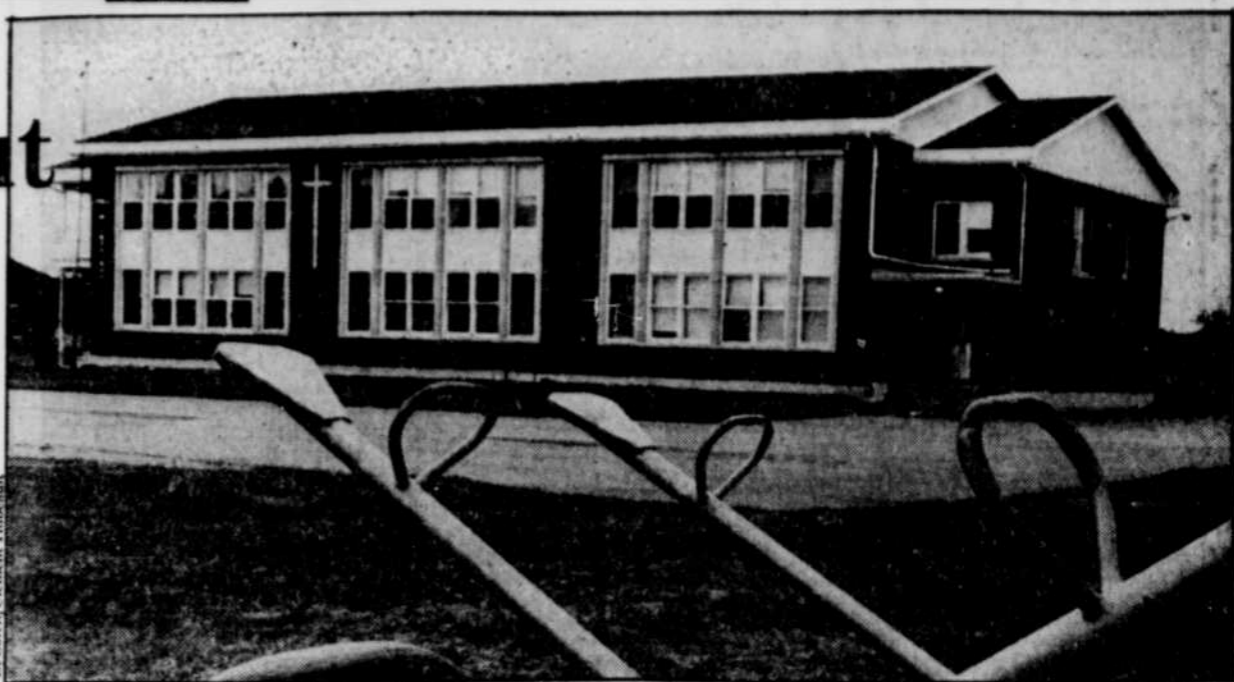
« Poser ces questions, c'est y répondre », a expliqué M. Carette.

Pour convaincre les parents qu'il est préférable de fermer leur école de village et de faire voyager leurs enfants vers une école mieux équipée, il faut du temps et des efforts de persuasion.

M. Carette, avant de fermer ses deux écoles, a discuté longuement avec les parents.

L'argument qui l'a finalement emporté, c'est lorsqu'il a amené parents et enfants visiter l'école qu'ils pourraient fréquenter et y rencontrer les éducateurs.

« Toute solution, a expliqué M. Carette, doit être axée sur des impératifs pédagogiques. On n'a pas



La fermeture de l'école Sainte-Marie de Batiscan est celle qui a relancé le débat sur les fermetures d'écoles de village pendant la campagne électorale.

le droit de se servir des enfants des autres pour assurer la survie d'un village. »

Le directeur général de la commission scolaire Côte-du-Sud (Montmagny), Jean-Pierre Desprès, tient sensiblement le même langage.

Selon lui, si on veut maintenir la dernière école ouverte à tout prix, on ne pourra pas offrir les mêmes services.

Pour maintenir ouvertes les quatre écoles qu'il a finalement fermées, il a besoin de près de 200 000 \$, sans compter le demi-million \$ prévu « pour rafistoler les équipements en dérépitude construits dans les années 50 ».

L'idée de partager les coûts d'entretien et l'utilisation d'une école avec les municipalités n'est pas plus réaliste.

« Ça fait huit mois que je travaille avec la municipalité pour lui louer une bâtisse et elle ne veut même pas payer 2000 \$ pour l'utiliser », a confié M. Desprès.

« Avec ce qu'on propose, on retourne en arrière au moins jusqu'en 1965 », a-t-il précisé.

« Au moment où on se parle, a expliqué M. Desprès, avec les chiffres prévisibles, au 30 juin 1995 on aura un déficit de 1,5 million \$. Donc, pour nous, impossible de rouvrir les quatre écoles. Ça prend de l'argent neuf. »

Pas question d'une gestion privée des parcs — Brassard

QUÉBEC — Le ministre péquiste Jacques Brassard écarte définitivement l'idée de remettre à des intérêts privés la gestion des parcs et réserves de la province.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le nouveau titulaire d'Environnement et Faune a été clair au sujet de cette proposition qu'avait lancée le précédent gouvernement libéral avant de la placer lui-même sous le coup d'un moratoire devant le mécontentement de plusieurs groupes.

« Pour les parcs de conservation, cela (leur gestion) fait partie intégrante de la mission de l'État. Dans tous les pays du monde, c'est le cas », explique M. Brassard en soulignant que sa position est nommément inscrite dans la plate-forme politique du Parti québécois.

Cet hiver, des brouillons de contrats ont circulé pour

sonder l'intérêt de groupes privés à assumer la gestion des parcs et réserves, les libéraux y voyant une occasion de réduire d'une quinzaine de millions \$ l'énorme déficit du Québec. « Il n'y avait rien d'irréparable pour les parcs et réserves », a précisé M. Brassard.

« Je ne suis pas hostile à déléguer certaines activités pour ce qui est des réserves fauniques », a aussi tenu à nuancer le ministre. Mais pas nécessairement à les privatiser.

« En fait, elles pourraient être confiées à des sociétés d'État. Ce pourrait être, par exemple, à la Société des établissements de plein air du Québec (la SEPAQ).

Le Québec compte sur un réseau de 16 parcs et de 17 réserves.

Le Dr Laurin se défend d'être anti anglophone

QUÉBEC (d'après PC) — Quand le Dr Camille Laurin a annoncé son retour en politique en 1993, le quotidien de Montréal « The Gazette » a titré en grosses lettres, à côté de sa photographie : « He's back » (Il est de retour), comme s'il s'agissait du retour du Monstre de l'Apocalypse.

Pour ce quotidien anglophone, le Dr Laurin constituait au sein d'un éventuel gouvernement péquiste le symbole du francophone désireux d'écraser et de se venger de la riche minorité anglo-québécoise qui a dominé économiquement le Québec pendant 200 ans.

Ce « préjugé » entretenu par le quotidien montréalais auprès des 700 000 Anglo-Québécois « atristric » Camille Laurin, qui vient d'être nommé la semaine dernière délégué régional du gouvernement péquiste pour le Grand Montréal.

Dans une récente entrevue accordée à la Presse canadienne, Camille Laurin juge « injustifiée » cette réputation et analyse froidement les causes qui ont fait de lui la tête de Turc de la presse anglophone.

Cette réputation a été acquise dès 1977, quand Camille Laurin, alors ministre du Développement culturel dans le gouvernement de René Lévesque, a parrainé l'adoption de la loi 101, la Charte de la langue française.

« La loi 101 était pour les francophones du Québec. Elle n'était dirigée contre personne », soutient-il, en rappelant comment en ces années les Québécois anglophones contrôlaient encore une large part de l'économie de Montréal et du Québec en général, et que la presque totalité des immi-

grants s'inscrivaient à l'école anglaise.

« Par le fait même, quand on prend plus de place, on l'enlève à d'autres qui l'occupaient compte tenu que la nature a horreur du vide. »

L'anglais a donc reculé comme langue des affaires, de l'entreprise, des écoles.

« Mais la loi n'enlevait pas aux Anglo-Québécois ce qui était leur juste place. Beaucoup d'articles (de la loi) reconnaissent leur place dans les institutions, leurs écoles, leurs médias, toute la place à laquelle leur donnait droit leur force démographique », dit-il.

« Comme ils pouvaient difficilement s'attaquer au message que je portais et qui était celui de la majorité francophone, ils s'en sont pris au message, l'ont mythifié, l'ont crucifié, en ont fait un Goebbels. »

« En réalité, ce n'était pas vrai, mais leurs émotions étaient trop fortes », juge le député de Bourget.

Au cours des huit années où il a été ministre de 1976 à 1984, Camille Laurin rappelle qu'il a souvent pris fait et cause pour la communauté anglo-québécoise. Il a débouqué l'aide gouvernementale pour le Théâtre Centaur ou pour le cégep Dawson, il a mis en place le tout premier plan pour l'accès des anglophones à la fonction publique québécoise et il a délégué le député David Payne



Dr Camille LAURIN

sur la Basse-Côte-Nord pour concevoir un plan de développement en faveur de la douzaine de villages anglophones qui sont pauvres et isolés.

« Ce sont autant de faits que la Gazette n'a jamais relevés », a commenté le député de Bourget.

PERDEZ JUSQU'À 10 LIVRES EN 3 JOURS!

Avec Tennen III
Programme supplémentaire au régime
Essayez-le! Ça travaille!
Tout naturellement!
Disponibles à:
PHARMACIE LISE ET JEAN DEMERS
3440, boul. Quatre-Bourgeois Sainte-Foy
(418) 653-6171
PHARMACIE ANDRÉ DUFOUR
501, 3e Avenue Québec
(418) 522-2091
PJC JEAN COUTU
5, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
687-2230
Ou appelez 1-800-361-4720

Bijouterie Paul A. Langlois Ltée

Manufacturier de bijoux en or
Pour le mariage ou l'anniversaire, dites-lui votre "AMOUR".



Superbe choix d'alliances. Jonc demi-éternité 14k, 0.20 carats diamant.

395\$ TPS incluse TVQ en sus
BIJOUTERIE Paul A. Langlois
Manufacturier de bijoux
Établie depuis 1953
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
Bureau 210, Vanier
683-3145
Votre bijoutier du boul. Charest pendant 40 ans.

MAINTENANT À QUÉBEC SANS INTERMÉDIAIRE

TEMPO
L'abri d'auto PAR TOUS LES TEMPS

UN PRODUIT BREVETÉ 1249761

RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

Innovateur, le nouveau concept TEMPO-LO s'adapte, sans ancrage, aux revêtements les plus divers. Son système de bourses latérales, une fois remplies d'eau, forme des contrepoids et empêche tout mouvement ou toute infiltration de neige.

PORTES ÉLECTRIQUES
Tempo innove pour votre confort! Activez simplement la télécommande de l'intérieur de votre véhicule et la TEMPO s'enroulera d'elle-même afin de vous libérer l'entrée.

**VENTE - LOCATION
INSTALLATION
ENTRETIEN
RÉPARATION**

TEMPO
... l'abri «Éconergique»
621-0777
Carrefour de la Capitale, 710, Bouvier, Québec

RÉSULTATS
Loto-Québec

6/6	2	2 500 000,00 \$
5/6+	19	42 888,30 \$
5/6	649	1 004,40 \$
4/6	31 537	39,60 \$
3/6	526 672	10,00 \$

Tirage du 94-10-01
7 12 13 19 20 27
Numéro complémentaire: 2
Ventes totales: 23 776 095,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 94-10-05

Extra.

NUMÉROS	LOTS
349143	100 000 \$
49143	1 000 \$
9143	250 \$
143	50 \$
43	10 \$
3	2 \$

Tirage du 94-10-01

PANCO

2	5	6	8	17
20	22	24	26	34
35	37	42	43	45
54	56	58	63	68

Tirage du 94-10-02
Prochain tirage: 94-10-03

VERRES * ET MONTURE
(* simple vision plastique)
TOUT COMPRIS
99\$
Qualité supérieure

en présentant ce coupon
Grand choix de montures dans la collection Kids et Topaz 1994

NOUVEAU EXAMEN du lundi au samedi par un optométriste

En présentant ce coupon, recevez la collection Citation Kids et Topaz à prix incroyable. Ce bon n'est valable avec aucune autre offre.

ST-LAURENT & WAGNER OPTICIENS
Carrefour La Péridé 3440, Quatre-Bourgeois Sainte-Foy
653-0191
Valable jusqu'au 31 octobre 1994



Télé 4 a 40 ans

Plusieurs activités ont marqué, hier, le 40^e anniversaire de Télé 4. La population a été invitée à fêter cet événement de la station de la rue Myrand. Les artistes et journalistes étaient de la partie et ont conversé avec les visiteurs. Tantôt c'était Danielle Ouimet, Dany Martel, Guy Mongrain, tantôt Pierre Jobin, Benoît Johnson, Jean-François Guérin, François Paradis, etc.

Approvisionnement à rabais dans les prisons Plusieurs millions d'Ottawa aux compagnies de tabac

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Canada a conclu des ententes valant plusieurs millions \$ avec les compagnies de tabac afin que les prisons fédérales soient approvisionnées en tabac à un coût moindre que le prix du marché, a révélé, hier, le réseau CTV.

Alors qu'Ottawa dépense des centaines de millions de dollars en publicité afin d'amener les Canadiens à cesser de fumer, il agit à titre d'intermédiaire pour les prisonniers des prisons fédérales, a expliqué le réseau de télévision dans un reportage diffusé hier soir.

Citant des documents obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information, CTV a expliqué que le gouvernement fédéral a négocié avec les compagnies R.J.R. Macdonald, Rothmans et Imperial Tobacco pour obtenir le plus bas prix possible.

Un paquet de cigarettes, de tabac ou de papier à rouler coûte aux prisonniers environ la moitié de ce que les consommateurs

paient sur le marché.

Le Dr Mark Taylor, de l'Association des médecins pour un Canada sans fumée, a reproché au gouvernement d'agir de la sorte.

« Santé Canada considère les produits du tabac comme mortels tandis que les services correctionnels entretiennent des relations d'affaires s'élevant à des millions \$ », a-t-il dit. « C'est de l'hyprocrisie même », a-t-il accusé.

La ministre de la Santé Diane Marleau a dit qu'elle n'était au courant de rien.

« Cela m'inquiète, évidemment, mais c'est la première fois que j'en entends parler », a-t-elle déclaré.

Le reportage de CTV indique que les services correctionnels révisent leur politique et étudient la possibilité d'interdire de fumer dans les prisons.

Unis pour le meilleur comme pour... le pire

OTTAWA (PC) — Pour Réjeanne Séguin, la course contre la mort s'est suspendue, samedi après-midi, le temps d'épouser André Stubbins, celui avec qui elle partage tout depuis maintenant six ans.

Comme toutes les mariées, Réjeanne rayonnait de joie et de bonheur, entourée de ses parents et amis, réunis dans la minuscule chapelle de l'hôpital Civic d'Ottawa.

Comme toutes les mariées, Réjeanne a aussi pleuré quand André lui a passé l'alliance au doigt.

Mais pour Réjeanne et André, il n'y aura pas de voyage de noces : atteinte d'un cancer qui ne lui laisse plus que quelques mois à vivre, la nouvelle mariée ne peut s'éloigner de sa chambre d'hôpital où elle reçoit des soins depuis le mois d'août.

« Ça faisait longtemps qu'on parlait de se marier, a raconté André, les yeux humides au terme d'une cérémonie à la fois courte et touchante. On attendait juste le moment où sa maladie allait nous permettre de finalement pouvoir le faire. »

Le couple a reçu une autorisation spéciale de l'archevêque Victor Schonionback afin que la cérémonie puisse avoir lieu dans la chapelle de l'hôpital.

« C'est la première fois que je célèbre un mariage ici, a déclaré le prêtre Gerry Poccock, pendant

que la mariée procédait au lancer rituel du bouquet. C'est vraiment un événement spécial pour moi aussi. »

« Je dois admettre que je ne suis plus habituée à voir autant de gens en même temps et à entendre autant de bruit », a expliqué Réjeanne, un peu fatiguée par toutes ses émotions.

« Mais je suis très heureuse que ce soit fait. Enfin », a-t-elle soupiré en regardant l'anneau qui brillait à sa main gauche.

Réjeanne et André se sont rencontrés en 1988, par l'entremise de leurs proches : « Ma sœur est déjà sortie avec son frère, c'est comme ça que nous sommes entrés en contact. On s'est fiancé le 25 décembre 1989 », a précisé André.

De cette rencontre est né Mathieu, un garçon maintenant âgé de quatre ans qui fait la fierté de ses parents.

Quelques mois après l'arrivée de Mathieu, la petite famille de Gatineau apprenait que Réjeanne souffrait du cancer.

Cela n'a toutefois pas empêché Réjeanne et André d'unir leur destinée, pour le meilleur et pour le pire.

Une grande marche de solidarité pour les victimes du sida

MONTREAL (PC) — Plusieurs milliers de personnes avaient rendez-vous à Montréal, hier, afin de participer à la grande marche de solidarité pour les victimes du sida organisée par la Fondation Farha.

Jeunes et moins jeunes, ils étaient probablement une quinzaine de milliers de personnes à arborer le petit ruban rouge et à revêtir le gaminet aux couleurs de la Fondation Farha de la marche « Ça marche ». Commandités par de généreux donateurs, on estimait à l'issue de l'événement que les marcheurs ont pu recueillir la somme de 100 000 \$ qui sera distribuée à une quarantaine d'organismes communautaires qui viennent en aide directement aux victimes du sida.

Plusieurs personnalités du monde artistique et de la politique sont venues marcher pour démontrer leur solidarité. On a pu y voir notamment Jean Doré, Pierre Bourque, Gilles Duceppe, Aubert

Pallascio, Françoise Faucher, Denis Paré, Jean-Pierre Cabana et bien d'autres.

Partis de la Place du Canada, angle René Lévesque et Peel, les marcheurs, après avoir fait un détour dans l'ouest de la ville, ont marché jusque dans l'est où le maire de Montréal, Jean Doré, à l'occasion d'une courte cérémonie officielle, a procédé à l'inauguration du « Parc de l'espoir » ou une plaque rend hommage aux victimes du sida. Ils y ont observé une minute de silence.

Même s'il n'existe pas encore de remède reconnu contre le sida, les organisateurs de « Ça marche » estiment qu'une telle manifestation vient donner un nouveau visage à la lutte contre cette maladie, une nouvelle solidarité qui apportera un peu d'espoir et de réconfort à ceux qui en souffrent, ainsi qu'à leurs proches.

D'autres marches comme celle de Montréal ont été tenues un peu partout dans le monde, notamment dans 23 autres villes du Canada, et des millions \$ ont ainsi pu être recueillis.

En possession d'armes militaires prohibées Soldat canadien réprimandé

PETAUAWA, Ont. (PC) — Un officier des Forces armées canadiennes s'est vu infliger une amende de 3000 \$ et a reçu une réprimande, samedi, pour avoir été en possession d'armes et de munitions militaires prohibées.

Le capitaine Michel Rainville, 29 ans, avait plaidé coupable, vendredi dernier, à deux accusations de possession d'armes et de munitions prohibées.

Il avait plus tôt été blanchi d'accusations d'avoir illégalement causé une blessure et d'avoir été négligent dans l'exercice de ses fonctions en relativement à la blessure infligée à un pillard somalien, le 4 mars 1993, à Belet Huen.

Le capitaine Rainville était en

charge d'une unité de reconnaissance du Canadian Airborne Regiment la nuit où Abdi Hamdure a été atteint de balles dans les jambes et les fesses.

Les accusations relatives à la possession d'armes et de munitions prohibées sont sans rapport avec les accusations pour lesquelles il a été acquitté.

Il devrait reprendre ses fonctions demain au quartier général des Forces armées situé à Saint-Hubert, en banlieue de Montréal.



PAS DE TPS POUR NOS AÎNÉS!

Obtenez un rabais équivalant à la TPS à l'achat d'un gros électroménager d'une marque nationale à prix ordinaire, de solde ou de liquidation, ou encore à l'achat d'un appareil électronique à prix ordinaire!

Le mardi 4 octobre seulement!

15 % DE RABAIS*

Le mardi 4 octobre, à votre magasin la Baie!

JOURNÉE 65 ANS ET PLUS

L'automne est là et l'hiver est à nos portes : c'est le temps de bien vous équiper en vêtements saisonniers! Le mardi 4 octobre 1994, la Baie vous propose, clients âgés de 65 ans et plus, d'économiser 15 % sur le prix de presque tous vos achats*, qu'il s'agisse d'articles à prix ordinaire, à prix de solde ou même à prix de liquidation! Un solde tout chaud qui ne pouvait pas mieux tomber!

Vous pourrez aussi profiter de votre rabais à nos salons de coiffure (sauf les salons de coiffure Prix fixe), au Studio de photo et à La Lunetterie! Comment avoir droit à ce rabais? En nous montrant tout simplement une preuve d'âge (carte de l'Âge d'or, permis de conduire, certificat de naissance, etc.). Bon magasinage! *Une liste des exceptions sera affichée en magasin.



LA BAIÉ

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

LE MONDE



Un protestataire, à gauche, déguisé en banquier, en tient un autre simulant les nations pauvres, au moyen d'une chaîne, au cours des pourparlers du Fonds monétaire international (FMI), dans la capitale espagnole, hier.

Impasse entre riches et pauvres à Madrid

MADRID (Reuter) — Les pourparlers entre pays riches et pauvres sur l'allocation de 16 milliards de droits de tirages spéciaux (DTS) se sont achevés, hier soir, à Madrid sur une impasse.

Kenneth Clarke, chancelier de l'Échiquier (ministre britannique des Finances), a annoncé que les négociations étaient ajournées jusqu'au mois d'avril.

Les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du G-7 avaient passé le plus gros de la journée à débattre avec les représentants des pays en voie de développement (PVD) d'un certain nombre de propositions concurrentes pour allouer des sommes d'argent au Fonds monétaire international (FMI).

Alexander Chokhine, vice-Premier ministre russe, a fait savoir qu'une proposition de son gouvernement en faveur d'une nouvelle réunion dans un mois avait été rejetée.

Les pourparlers ont lieu entre membres du Comité intérimaire du FMI.

Les PVD ont appuyé une proposition du FMI pour une allocation de 50 milliards\$ US de droits de tirages spéciaux (DTS).

Les pays du G-7 l'ont refusée, offrant 24 milliards \$ ou rien du tout.

Commerce: le Japon satisfait de l'entente avec les USA

TOKYO (d'après AFP) — Les autorités japonaises ont accueilli hier avec une satisfaction mesurée l'accord atteint pendant la nuit dans les négociations commerciales avec les États-Unis qui a, pour elles, le mérite de mettre entre parenthèse le dossier le plus sensible, celui de l'automobile.

Comme Tokyo le demandait depuis quelques jours, les négociateurs des deux pays se sont ralliés samedi à Washington à un accord partiel, couvrant les achats publics de matériels médicaux et de communication, le verre plat et les assurances, mais laissant pour plus tard les négociations sur l'automobile.

Cet accord « est bon pour les relations nippo-américaines », a commenté le Premier ministre Tomiichi Murayama, cité par les agences japonaises. « Nous pouvons espérer que, désormais, nos négociations commerciales seront perçues non plus comme un symbole de friction, mais un symbole de coopération », a estimé Midori Tani, porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Après avoir jugé dans un premier temps les menaces américaines « incompatibles » avec les règles internationales, le secrétaire général du gouvernement Kojo Igarashi a finalement estimé que l'accord constituait « la meilleure solution possible au vu des conditions actuelles ».

Samedi, le Japon avait en effet menacé de déposer une plainte auprès du GATT si les États-Unis imposaient de façon unilatérale des sanctions contre Tokyo après l'échec des négociations sur les pièces détachées automobiles.

Mais les réactions officielles japonaises sont finalement restées très mesurées pour dénoncer la décision de Washington d'enclencher un mécanisme de rétorsion envers Tokyo en raison de la fermeture de son marché pour les pièces automobiles de deuxième monte. Le qualificatif retenu a été « regrettable ».

Bien qu'il ait récemment menacé

Un député mexicain est à l'origine du meurtre de Massieu

MEXICO (d'après AFP) — Un député du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 65 ans) serait à l'origine de l'assassinat du secrétaire général de ce parti, José Francisco Ruiz Massieu, selon la déposition d'un des commanditaires présumés du meurtre, a-t-on annoncé officiellement, hier, à Mexico.

Le ministère de la Justice a précisé dans un communiqué, hier, que Jorge Rodriguez, un des détenus pour cet assassinat, avait affirmé dans sa déposition que M. Manuel Munoz, député de l'État de Tamaulipas (nord) du Parti, « a donné l'ordre » à son frère Fernando Rodriguez de faire exécuter Ruiz Massieu.

Fernando Rodriguez, ancien assesseur de la Chambre des députés, est également détenu, ainsi que l'auteur matériel de l'attentat, Daniel Aguilar Trevino.

Selon Jorge Rodriguez, son frère et lui devaient « obtenir un emploi et 15 000 \$ US comme récompense » pour l'organisation de l'attentat.

L'assassinat de Ruiz Massieu intervient six mois après celui, toujours inexplicable, de Luis Donaldo Colosio, ex-candidat présidentiel du Parti officiel.

Selon le ministère, Jorge Rodriguez a précisé que l'assassinat « avait notamment pour but d'éviter que Ruiz Massieu ne devienne président de la Chambre des députés et ne mette en oeuvre une série de réformes politiques et administratives qu'il avait en préparation, et avec lesquelles Munoz n'était pas d'accord ».

Le crime devait également, selon les déclarations de Jorge Rodriguez citées par le ministère, permettre de « freiner le travail de Mario Ruiz Massieu, frère de la victime et Procureur fédéral adjoint spécialement chargé de la lutte contre la drogue ».

Selon le ministère, Jorge Rodriguez a aussi affirmé qu'il existe une « liste de personnes importantes à abattre » au Mexique, toutes en raison de leurs idées réformistes. Le ministère n'a pas cependant précisé s'il avait cette liste en sa possession et n'a fourni aucun nom.

Il a en revanche affirmé que M. Munoz était le seul député du PRI mis en cause dans l'attentat. La presse, citant des sources policières, avait de son côté cité au moins trois autres députés, au cours des derniers jours.

Par ailleurs, le ministère a ajouté que le député Manuel Munoz avait été en contact pour la préparation de l'attentat avec Abraham Rubio Canales, actuellement détenu à Acapulco (sud, État de Guerrero), ou il purge une peine de prison pour fraude.

Abraham Rubio était délégué du PRI dans l'État de Guerrero, en 1987, lorsque Ruiz Massieu y fut élu gouverneur. Abraham Rubio est connu pour ses liens avec le « cartel du Golf », dirigé par le trafiquant de drogue, Juan Garcia Abriego, mis en cause par la presse comme possible instigateur de l'assassinat.

Francisco Ruiz Massieu avait été assassiné au volant de sa voiture, mercredi dernier, à Mexico, non loin de l'avenue Reforma, une des plus connues de la capitale mexicaine, d'une balle de mitraillette Uzi. Son assassin présumé avait été arrêté quelques minutes plus tard, son arme s'étant enrayée.



Le pape évite une chute

Le secrétaire particulier du pape, Stanislaw Dziwisz, libère la soutane de Jean-Paul II sur lequel celui-ci a presque trébuché en filant vers le maître autel de la Basilique Saint-Pierre de Rome. Alors que le nombre des prêtres et des religieuses décline, le pape ouvrait alors, hier, un synode épiscopal mondial sur la vie consacrée. Le souverain pontife lançait un appel à l'unité du clergé et rappelait l'importance des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Jean Paul II réaffirmait aussi indirectement son opposition à l'ordination des femmes.

Élections historiques au Brésil: Cardoso est favori au premier tour

BRASILIA (Reuter, AFP) — Quelque 95 millions de Brésiliens se rendent aux urnes, aujourd'hui, pour élire simultanément leur président, leur vice-président, leurs gouverneurs, les deux-tiers des sénateurs et les députés des assemblées locales.

Parmi les huit candidats qui se présentent à l'élection présidentielle, deux hommes se dégagent nettement.

D'un côté Fernando Henrique Cardoso, un professeur de sociologie de 63 ans, ancien ministre de l'Économie et père du « plan réal » qui a permis à l'inflation mensuelle de passer de 50 % environ, en juin, à 1,5 %, en septembre.

De l'autre, Luiz Inacio da Silva, plus connu sous le nom de Lula, un ancien métallurgiste de 48 ans battu d'une courte tête en 1989 par Fernando Collor de Mello. Candidat du Parti des travailleurs

présent, par ce plan fut son meilleur argument électoral dans un pays lassé par des années d'inflation galopante. Fernando Henrique Cardoso jouit en outre d'une solide réputation d'honnêteté — un atout énorme dans un pays hanté par les affaires de corruption.

(PT, gauche), il se présente comme le pourfendeur des inégalités sociales.

Fernando Henrique Cardoso, candidat du Parti de la sociale démocratie brésilienne (PSDB, centre-gauche), allié pour la circonstance à deux partis de droite, le Parti du front libéral (PFL) et le Parti des travailleurs brésiliens (PTB), part grand favori par tous les sondages.

Selon un sondage d'opinion publié samedi par le *Jornal do Brasil*, Cardoso obtiendrait 46 % des suffrages, devançant largement Lula qui en recueillerait 23%, tandis que les six autres candidats ne totaliseraient que 8 % des intentions de vote.

Une avance suffisante pour assurer la victoire de Fernando Henrique Cardoso dès le premier tour, puisque la loi brésilienne prévoit qu'au cas où un candidat réunirait à lui seul plus de voix que tous les autres candidats réunis, il sera élu au premier tour.

Fernando Henrique Cardoso est entré en campagne tardivement. Ministre de l'Économie du président Itamar Franco, le successeur du président Collor évincé du pouvoir pour corruption, il a conçu le plan réal de lutte contre l'inflation avant de démissionner pour se présenter à l'élection présidentielle.

Le succès remporté, jusqu'à

Paula Jones donne une semaine à Bill Clinton pour s'excuser

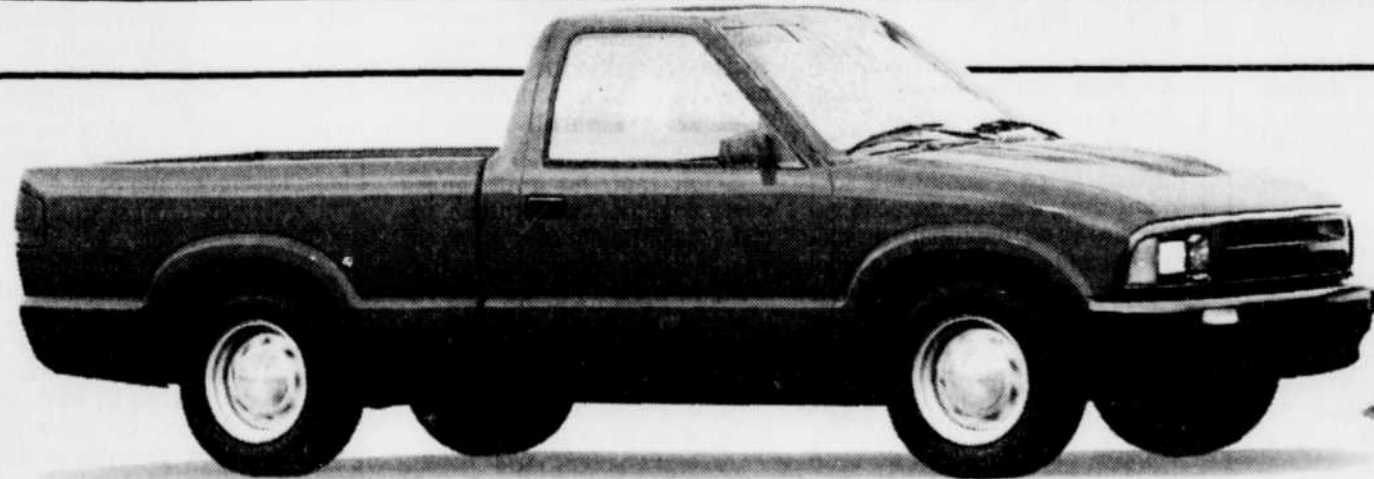
WASHINGTON (Reuter) — Paula Jones a exigé que le président américain Bill Clinton lui présente des excuses d'ici une semaine sans quoi elle intentera une action en justice pour harcèlement sexuel, a annoncé, hier, son avocat.

« Nous lui demandons de dire 'Je suis désolé' pour les affirmations erronées qui ont couru à son sujet et qui ont porté atteinte à sa personne et sa réputation », a dit Gilbert Davis.

Paula Jones a porté plainte

contre le chef d'État américain qu'elle accuse de lui avoir fait des avances, en mai 1991, dans un petit hôtel de Little Rock, alors qu'il n'était encore que gouverneur de l'Arkansas.

Elle réclame 700 000\$US de dommages et intérêts.



11 995\$* GMC Pickup Sonoma 1995

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle 5 rapports
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière
- Direction assistée
- Chauffe-moteur
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!

GARANTIE TOTAL

Assistance ROUTIÈRE

*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (660 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs GMC 1995 sont couverts par la garantie GM Total®. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles GMC 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.

PONTIAC

BUICK

GMC

GM

Vous cherchez un plus gros coffre arrière?

ÉDITORIAL

Une force onusienne permanente

Le Canada a parlé haut et fort aux Nations unies, la semaine dernière, et avec raison. Car cette institution décriée à tort et à travers mérite non pas une volée de bois vert, mais plutôt des efforts de reconstruction pour l'adapter aux réalités de l'après-guerre froide.

Comme l'a dit le ministre des Affaires extérieures, André Ouellet, dans son premier passage à la tribune de l'ONU, « la communauté internationale ne peut rester indifférente devant des conflits qui menacent la vie de millions d'innocents et les exposent aux pires violations de leurs droits les plus fondamentaux ».

Un relevé publié dans le dernier numéro de la revue *Foreign Policy* donne l'heure juste sur les nouveaux besoins de la communauté internationale : en 1992, 29 des 30 conflits armés recensés dans le monde ont eu lieu à l'intérieur des frontières nationales. D'où le sens nouveau qu'il faut donner aux relations internationales et aux questions de sécurité dans le monde. Les solutions classiques ne tiennent pas le coup.

Les choix d'intervention, jusqu'à la dernière décennie, se posaient clairement. Les guerres découlaient de l'invasion d'une nation par un voisin : Corée, Suez, Liban, Afghanistan, et ainsi de suite. Le cas récent du Koweït apparaît anachronique dans ce contexte.

Mais que constatons-nous aujourd'hui : certains États se désintègrent sous nos yeux, comme la Somalie, le Rwanda, la Yougoslavie ou Haïti. Le devoir traditionnel de non-ingérence dans les affaires internes d'un pays ne répond plus aux conditions nouvelles. La notion de sécurité doit maintenant s'appliquer aux individus ou aux groupes mis en danger à l'intérieur même de leur pays.

M. Ouellet a invité les Nations unies à ne pas baisser les bras malgré les difficultés énormes qui entourent les missions de paix internationales, de la Bosnie au Cambodge en passant par le Rwanda. Dans le cadre d'une série de propositions pour redonner de la vigueur et de la crédibilité aux Nations unies, le Canada se rallie à la création d'une force militaire onusienne permanente.

Les forces internationales mettent actuellement des semaines et des semaines avant d'intervenir sur les lieux des conflits. Des centaines de milliers de Rwandais ont ainsi été massacrés en attendant que la communauté internationale s'organise. Heureusement, la France a décidé d'agir en solo dans un premier temps, comme les États-Unis à Haïti, pour stopper le massacre.

Mais de telles initiatives sentent l'impérialisme et ouvrent la porte à tous les soupçons sur la bonne ou la mauvaise foi des intervenants. Une force onusienne permanente, toujours sur un pied de guerre pour utiliser une expression de mauvais aloi, sauvera des vies.

Il ne faut pas sous-estimer les contraintes inhérentes à la création d'un tel corps d'armée. Une force de 5000 militaires, par exemple, pourrait intervenir dans un seul endroit. Pour débarquer à Kigali, au Rwanda, par exemple, elle aurait dû quitter Gorazde, en Bosnie, a noté le général Lewis McKenzie. Ce qui n'aurait rien arrangé.

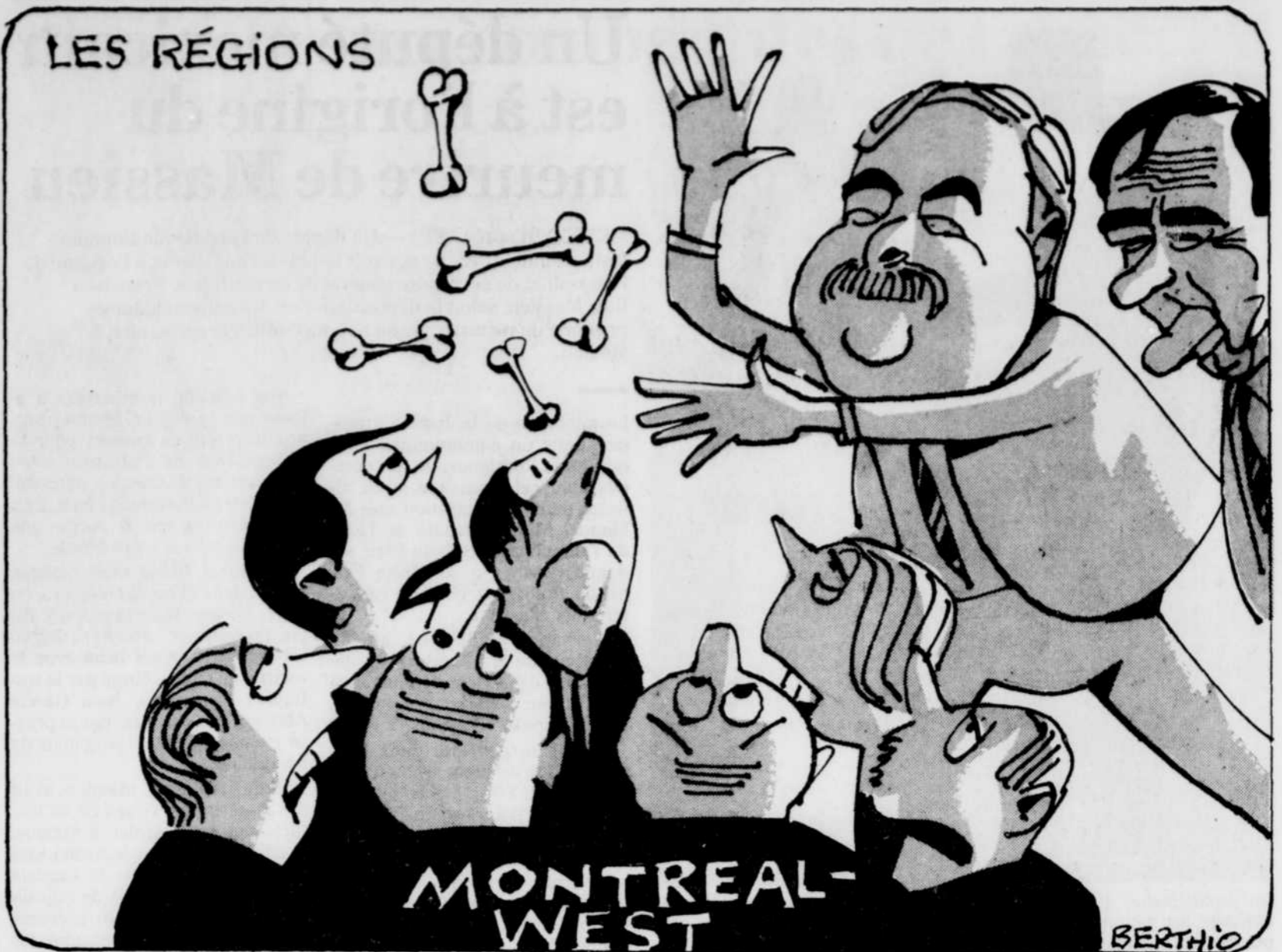
Dans la plupart des cas, de nos jours, une armée nationale ne sert plus à défendre les frontières. En fait, elle ne sert plus à grand-chose hors des missions internationales. Il vaut mieux pour tous, dans ce contexte, tirer les conclusions qui s'imposent et assurer l'efficacité de ces missions.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEEditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

LES RÉGIONS



Et pourquoi ne paie-t-on pas «Madame» ?

Ainsi d'aucuns s'étonnent que Lisette Lapointe ait été de la retraite fermée pendant laquelle Jacques Parizeau réfléchissait à la composition de son conseil des ministres ! Que pensaient-ils donc ? Que *Madame* allait se contenter de passer les sandwiches, de vider les cendriers de ces messieurs et de laver la vaisselle ?

C'est devenu une habitude : chaque fois qu'un nouveau chef de gouvernement s'installe au *bunker* de Québec, ou au 24, *Sussex* à Ottawa, on se demande ce qu'il va faire de son conjoint. Et comme il s'agit généralement d'hommes, cela bouscule quelques bons vieux préjugés. Par exemple, lorsque Kim Campbell est arrivée à Ottawa, ministre de la Justice, on a discrètement casé son avocat de mari dans un ministère fédéral. Personne n'en a parlé. Mais lorsque le premier ministre nomma la conjointe du juge en chef de la Cour suprême à la magistrature, certains crièrent au patronage.

C'était pourtant la seule solution : comment pratiquer le droit quand son mari est juge en chef, ou ministre de la Justice comme Joe Clark ? Maureen McTeer dut renoncer à la pratique parce que pas une étude d'avocats ne voulait d'elle : dans une société où on chasse les « apparences » de conflits d'intérêts, il n'y a pas grand-chose que les femmes de politiciens puissent se permettre... Sinon rester chez elles et jouer les hôtes.

La popularité de Pierre Trudeau augmenta lorsqu'il ramena Margaret Sinclair de Colombie-Britannique. Ce vieux célibataire céda enfin aux convenances en installant à la résidence officielle une *virgo genitrix* qui lui ferait de beaux enfants. Quelques années plus tard, on découvrait accidentellement les liens entre René Lévesque et Corinne Côté. Cela ne fit guère scandale : parce qu'elle était sa maîtresse ou parce qu'elle occupait une fonction de secrétaire ? Toujours est-il que lorsqu'ils se marièrent, Corinne y perdit son emploi !

La chronique de
Michel
VASTEL

Maureen McTeer était trop jeune lorsque son mari devint premier ministre. Personne ne trouva à redire qu'elle suivit des cours de droit à l'université d'Ottawa, flanquée d'un garde du corps de la GRC qui tentait de son mieux d'avoir l'air d'un étudiant. Mila Mulroney posa quant à elle un problème. Très intéressée à la recherche médicale — son père était un spécialiste de renom — elle intervint un jour auprès du ministre de la Santé qui sabrait dans les budgets de recherche : scandale ! Non seulement les épouses de chefs de gouvernement doivent-elles rester chez elles, mais elles ne devraient pas avoir d'opinions.

Leurs maris reviennent à la maison avec une énorme pile de dossiers et de lourds soucis et leurs femmes devraient se contenter de leur enfilet les pantoufles ? Voyons donc ! N'eût-elle pas été investie du titre de « conseillère du premier ministre » que Lisette Lapointe ne s'en serait pas moins permis de donner son avis sur les affaires du parti ou celles de l'État. C'est dans sa nature de militante et dans ses habitudes de professionnelle.

Car le cas Lapointe est un précédent. Elle est, sauf erreur, la première conjointe de chef de gouvernement qui ait mené une carrière indépendante avant de devenir « l'épouse de... ». Jugeons-la donc au mérite.

Le président du Conseil du Patronat, par exemple, est une vieille connaissance de Lisette Lapointe. En 1978, elle aida Ghislain Dufour à convaincre le ministre Pierre Marois de rencontrer un groupe de 400 cadres

d'entreprises. Marois pensait s'y faire lynchant on disait du mal de son Livre blanc. Mais tout se passa bien. Dufour a longtemps côtoyé Lisette Lapointe à la Commission sur la Santé et la Sécurité au travail. « L'Association sectorielle (des Services de l'automobile) qu'elle dirigeait était l'une des treize associations qui avaient le moins de problèmes et on la consultait beaucoup », dit-il.

« Très professionnelle et toujours accessible, Lisette était la seule femme à diriger une association sectorielle de la CSST », ajoute une collègue qui, devenue magistrate, demande à conserver l'anonymat. Elle souligne que pour être restée aussi longtemps dans un organisme paritaire, madame Lapointe « devait avoir beaucoup de tact et de doigté ». Autant pour ceux qui craignent qu'elle ne se mêle des dossiers des délégués régionaux.

« La décision du premier ministre est claire et transparente, cela va faire évoluer les mentalités », dit cette femme. « Et cela ouvre un autre sentier pour les femmes ». Incidemment, Mme Lapointe est, avec la secrétaire de presse, Marie-Josée Gagnon, la seule femme du cercle restreint des conseillers politiques du premier ministre. On aurait pu souligner cela aussi...

Voilà pour ceux qui ont foncé le sourcil en voyant le premier ministre nommer son épouse à un poste de conseillère. Ces remarques déplaisantes — et les ragots déplacés de cocktails — tiennent tout compte fait de la même hypocrisie que les critiques des « purs et durs » qui avaient reproché à Alice Poznanska-Parizeau d'accepter l'Ordre du Canada pour son oeuvre littéraire.

« Pourquoi pas ? » a dit Jacques Parizeau en fermant le dossier. Il reste cependant un détail qui m'irrite, même si cela ne regarde que le couple Parizeau. Pourquoi, puisque son expertise professionnelle ne fait pas de doute, Lisette Lapointe n'est-elle pas rémunérée, au même titre que les Thibault, les Royer, les Lisée ? Oui, « pourquoi pas ? » monsieur Parizeau.

Point de vue

Et après le OUI...

par LAURENT CANTIN

Advenant un OUI pour la séparation du Québec, la position du Canada doit être claire et irrévocable, à savoir :

1 — Il n'y a plus de passeport canadien valide pour les Québécois ; annulation des passeports actuellement détenus par des Québécois. 2 — Le dollar canadien n'est pas utilisable par un Québec séparé ; Québec devra imprimer sa monnaie. Quelle en sera la valeur (établie par les créanciers) et par quels pays cette monnaie sera-t-elle acceptée ?

À quel taux d'intérêt un Québec séparé pourra-t-il négocier ses emprunts ? Ça prend une réponse claire et valide avec preuves à l'appui.

Le service postal canadien ne fonctionnera plus dans un Québec séparé : Québec sera un pays étranger. Coût du service, des timbres, efficacité ? Réponses claires et valides requises. Si le Québec séparé intègre les 125 000 à 200 000 fonctionnaires fédéraux dans la fonction publique québécoise, où se trouve l'économie (des débouchements) réalisable ? Aucune réduction d'impôt ou de taxes à récupérer ! Pourquoi alors leurrer la population avec les coûts des débouchements (imputés au fédéralisme qu'on accable de tous les maux) ?

Après l'indépendance, où

est l'avantage du contribuable ordinaire (Jos Taxé) et de 800 000 chômeurs aptes au travail ?

Le pouvoir et les privilèges seront-ils concentrés au profit d'un noyau de bourgeois comme en Haïti et à Cuba ? Qu'est-ce que le contribuable moyen (ordinaire) qui ne fait pas partie du noyau de privilégiés du régime va avoir de plus que ce qu'il a dans le moment ? Des taxes et des impôts additionnels ? Des réductions d'impôt et de taxes ?

Le moment est venu de dire et d'expliquer par quels moyens (compressions) l'État va cesser d'accumuler des déficits qui grugent une portion trop grande des impôts. Comment l'indépendance du Québec va-t-elle procurer un emploi aux 800 000 chômeurs ?

Incidemment, il faut cesser de faire croire et d'alimenter le mythe que Jacques Parizeau et Lucien Bouchard sont les dépositaires des intérêts du Québec. Un minimum d'humilité ne fait de tort à personne...

Je repose la question fondamentale : qu'est-ce que la séparation du Québec va me rapporter, à moi, et au contribuable ordinaire qui ne faisais pas partie du noyau de bien-nantis auprès du pouvoir ?

M. Laurent Cantin est de Sainte-Foy.

Votre Opinion

Souffrances et euthanasie

(Lettre à M. Charles-Henri Rapin, biothicien et médecin, Hôpital Saint-Luc, Montréal)

« L'absence de dignité est le facteur le plus significatif lors d'une demande d'euthanasie volontaire et d'autoeuthanasie médicalement assistée ». Cette affirmation repose sur des études citées par des groupes de la Fédération mondiale des sociétés pour le droit de mourir. Elle s'appuie aussi sur mes échanges lors de ma participation à quatre congrès internationaux de cette Fédération ainsi qu'à d'autres colloques.

Bien sûr que les douleurs et la peur des douleurs, lors de la fin de la vie et de l'agonie, sont des facteurs importants lors d'une demande d'euthanasie, mais non les plus importants et surtout pas les seuls.

Affirmer que le contrôle de la douleur, lors de ces étapes de la vie, éliminera presque entièrement les demandes d'euthanasie, me semble passablement loin de la vérité et de la réalité. Je ne peux donc partager votre opinion exprimée lors de votre conférence à l'Hôpital Saint-Luc de Montréal, le 20 septembre

dernier, et rapportée par la Presse canadienne dans les jours suivants. Présenter un plaidoyer contre la légalisation de l'euthanasie, basé sur le contrôle de la douleur, me paraît faible et insuffisant.

Selon moi, les souffrances psychologique, intellectuelle, sociale et spirituelle sont et seront des facteurs significatifs lors d'une demande d'euthanasie volontaire. Ainsi, la dignité, la fierté et la liberté de la personne soutiendront davantage ces demandes que le seul fait du contrôle de la douleur physique.

Yvon Bureau
Québec

École et religion

(Réaction à l'article de madame Marie-France Legault, LE SOLEIL du 24 septembre)

Madame Marie-France Legault dans son article « L'école laïque » nous donne sa pensée et celle du père Julien Harvey sur la place de l'enseignement religieux ou de l'enseignement moral religieux d'inspiration catholique dans les écoles de la Belle Province.

Je relève dans l'article de madame Legault plusieurs fausses affirmations :

1 — « Ce n'est pas le rôle de l'État (ministère de l'Éducation) de promouvoir une religion plus qu'une autre ». Or, le but de l'enseignement religieux, catholique ou protestant, n'est nullement de promouvoir une religion, mais bien d'enseigner une base de vie avec référence à l'enseignement du Christ.

2 — « Le Québec est maintenant pluraliste ». S'il vous plaît, dites-nous à quel pourcentage ? La plupart des écoles ont une majorité catholique à 90 % et plus ; où est donc ce prétendu pluralisme ? De plus, les immigrants qui viennent de ce côté-ci du globe savent qu'ils viennent dans le monde occidental, chrétien et français quand c'est au Québec. Avec l'argument du pluralisme, bientôt on ne pourra plus parler du Christ, ni parler français.

3 — « On ne peut plus imposer la religion catholique à tout le monde ». Qui veut imposer la religion catholique à tout le monde ? Le système actuel avec choix d'enseignement moral religieux ou d'enseignement moral laïc respecte la liberté de tous.

4 — « Dans l'enseignement moral, on y enseigne la justice,

le respect, la tolérance ». Comme si l'autre système n'enseignait pas tout cela, et en plus l'amour, le dévouement, le partage, le pardon.

5 — Madame Legault affirme connaître bon nombre de catholiques tannés... Ignore-t-elle qu'une majorité de catholiques pas tannés s'est prononcée pour une école confessionnelle avec enseignement religieux catholique ?

Il y a cependant un point de la pensée de madame Legault qui est aussi celui de l'Église catholique. C'est quand elle affirme : « Si la catéchèse était enseignée par des croyants convaincus... » Le Droit canon va dans la même pensée. Can. 303, art. 2 : « Les maîtres de l'enseignement et de l'éducation dans une école catholique se distingueront par la rectitude de la doctrine et par la probité de leur vie ».

Mme Legault prétend que les ressources existent dans différents milieux pour prendre la relève de l'école. C'est impossible ; à peine une minime partie peut être assurée par les parents ou des bénévoles.

Jean-Marie Chamberland
Québec

La porte s'est détachée du navire

HELSINKI (Reuter, AFP) — Des photos de très bonne qualité prises au sonar de l'épave de l'*Estonia* montrent un objet qui s'est détaché du reste du traversier et qui gît à 10 ou 20 mètres de la proue, rapporte l'agence finlandaise STT.

Elle estime qu'il s'agit probablement de la porte avant du traversier mais que les experts s'abstiennent de confirmer cette hypothèse. Les photos ont été prises vendredi.

« Un objet de forte dimension apparaît sur les quatre clichés de l'*Estonia* qui ont été pris vendredi », a déclaré Jouko Nourteva, un géologue spécialisé dans les fonds marins.

Selon les enquêteurs suédois, dont la théorie est fondée sur les témoignages des survivants, la rampe d'accès avant du traversier a été arrachée, la mer s'est engouffrée dans l'immense caverne que forme le pont des véhicules et a déséquilibré le navire.

Le navire finlandais *Halli* était, hier soir, de retour vers Turku (sud-ouest) avec 16 heures de films de l'épave par des robots sous-marins téléguidés, a annoncé un membre de la commission d'enquête sur le naufrage en mer Baltique.

On pleure ses morts

En Suède, entre-temps, les cloches ont sonné le glas, hier, dans toutes les églises du pays à la mémoire des victimes du traversier.

Un demi-millier de Suédois figurent parmi ces victimes, dont le nombre exact n'est toujours pas connu.

Les couleurs nationales — bleu et jaune — ont été mises en berne sur l'ensemble du territoire.

À Jonköping, dans le sud, le chant poignant « Ce n'est qu'un aurore », entonné par les victimes du paquebot *Titanic*, au début du siècle, a résonné dans un temple de l'Église pentecôtiste.

Dans la capitale, le roi Charles XVI Gustave, le président estonien Lennart Meri et l'ensemble de la classe politique ont assisté à



Cette dame pleure à chaudes larmes dans une église de l'Estonie pendant l'un des nombreux services qui avaient lieu, hier, tant dans cette république balte qu'en Suède, à la mémoire des quelque 900 victimes du traversier l'*Estonia*, dont le naufrage est survenu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

un service émouvant à la mémoire des victimes de l'*Estonia*, qui assurait la liaison entre la capitale estonienne, Tallinn, et Stockholm.

Au total 139 personnes ont survécu à la catastrophe, 100 corps ont été retrouvés et 810 personnes sont toujours portées disparues.

Dans les vieux quartiers de Tallinn, la cathédrale médiévale Sainte-Marie était également remplie.

La catastrophe a pris des proportions de drame national en Estonie, petit pays d'un million et demi d'habitants, où chacun compte au moins une connaissance ou un ami parmi les victimes du naufrage.

Un naufrage par cinq ans

Par ailleurs, un rapport du ministère britannique des Transports affirmait, en 1990, qu'un traversier britannique de type « roll on roll off » était susceptible de chavirer tous les cinq ans, « faisant connaître à ses passagers à peu près le même sort que celui

des 910 morts de l'*Estonia* », affirme l'*Independent on Sunday*.

Le rapport, présenté à une commission technique de l'Organisation Maritime Internationale, affirmait que « pour la flotte britannique d'environ 75 bateaux, la tendance actuelle est d'une collision par an et que tous les cinq ans la collision présenterait les conditions requises pour une perte importante de stabilité (...) qui pourrait amener un chavirement rapide », selon le journal dominical.

D'autre part, un traversier de 1600 passagers, opérant en mer d'Irlande, a été envoyé en cale sèche pour des réparations après un incident concernant l'ouverture de sa porte extérieure de sortie de voitures, a indiqué, hier, un porte-parole de la compagnie Stena Sealink qui gère le navire.

Le *Stena Felicity* qui assure habituellement la liaison entre Fishguard, au Pays de Galles, et Ross-lare (sud de l'Irlande) a été

envoyé au chantier naval de Falmouth, dans les Cornouailles.

Le mois dernier, la porte extérieure de sortie des véhicules, située à l'avant du navire, a été bloquée en raison d'un incident électrique et les véhicules ont dû être sortis par l'arrière.

Un porte-parole de Stena Sealink a indiqué que le problème électrique avait été résolu, mais qu'une inspection ultérieure avait révélé qu'une goupille de fermeture s'était détachée, ce qui nécessitait des réparations en cale sèche.

« À aucun moment la vie des passagers n'a été en danger et le navire a conservé totalement son étanchéité », a-t-il affirmé.

Le traversier est arrivé à Falmouth deux jours avant le naufrage en mer Baltique de l'*Estonia*, a précisé le porte-parole.

Ce navire, construit en 1980 appartient à un armateur suédois, la Gotland Steamship Company, et opérait auparavant en mer Baltique.

Les cas de peste ont doublé à New Delhi

NEW DELHI (AP, Reuter) — Le nombre de personnes présentant les symptômes de la peste à New Delhi, capitale de l'Inde et agglomération de 11 millions d'habitants, est passé de 2848, samedi, à 4059, hier, selon l'agence Press Trust of India.

La population vit maintenant dans la terreur d'attraper la maladie et la quasi-totalité des habitants portent des masques sur la bouche et le nez. Les écoles, les lycées et les cinémas sont fermés.

Les enfants sont souvent confinés chez eux. De crainte d'attraper la maladie, les riches Indiens qui emploient du personnel de maison ont renvoyé chez eux bonnes et jardiniers.

Le gouvernement tente d'enrayer la panique en recourant aux services d'artistes folkloriques, chargés de distraire la population. D'ailleurs, les autorités indiennes multipliaient, hier, les déclarations d'apaisement en dépit de trois décès suspects et de l'apparition de nouveaux cas présumés de peste. Les autorités de New Delhi ont ordonné la réouverture des écoles de l'état dont fait partie la capitale fédérale.

Le premier ministre de l'état, Madan Lal Khurana, a déclaré qu'entre 90 et 95% des cas suspects à l'échelon local se sont avérés négatifs. Fermées mercredi par précaution, les écoles rouvriront dès demain, a-t-il dit.

Par ailleurs, les cas présumés de peste se multiplient à l'étranger: au Pakistan, un enfant de huit ans a été hospitalisé, alors qu'au Bangladesh une cinquantaine de personnes présentaient des symptômes de la maladie. Le Pakistan a placé, hier, 28 ressortissants étrangers et 320 citoyens pakistanais

en quarantaine à sa frontière avec l'Inde.

L'émirat de Qatar a décidé d'évacuer ses 125 ressortissants de Bombay, a annoncé United News of India. De même dans l'Émirat de Bahrein, une compagnie aérienne de Manama, Gulf Air, va affréter des vols spéciaux pour évacuer les ressortissants indiens. Mais Gulf Air va également reprendre ses liaisons aériennes avec l'Inde et servira de point de transit pour les Indiens voyageant hors de leur pays, selon l'agence Gulf News Agency.

Les Maldives sont le dernier pays à avoir suspendu les vols en provenance de l'Inde. La Tunisie a décidé, hier, d'instaurer des contrôles sanitaires systématiques sur les personnes et produits en provenance de l'Inde.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a souligné, hier, que la multiplication des cas n'était ni surprenante ni alarmante et qu'il faudrait attendre demain pour dresser un bilan clair de la situation et vérifier la véracité des prévisions officielles, dont l'optimisme tranche avec l'inquiétude des pays étrangers.

L'épidémie régresse et la confiance du gouvernement sera justifiée « à moins que de nouveaux cas ne se déclarent dans d'autres zones », a déclaré Jitendra Tuli, le porte-parole de l'OMS à New Delhi. Six États sur 26 sont affectés pour l'instant par l'épidémie.

Violente manifestation en Inde: dix morts

LUCKNOW, Inde (Reuter) — La police indienne a ouvert le feu, hier, sur des milliers de personnes qui se rendaient à New Delhi pour manifester en faveur de l'indépendance de l'Uttar Pradesh, faisant au moins dix morts, ont déclaré les autorités. Les incidents ont commencé au moment où la police a barré la route à quelque 7000 personnes venues de l'Uttar Pradesh qui voulaient se rendre à New Delhi pour participer à la manifestation.

Ne laissez pas passer cette occasion.

Eh oui... Un pneu qui adhère vraiment à la glace. Créé par Bridgestone, on l'appelle le Blizzak... et il a été conçu pour performer comme aucun autre pneu d'hiver ne peut le faire.

Dès maintenant, vous pouvez acheter un pneu d'hiver qui adhère vraiment à la glace.

Les pneus Blizzak ont un composé en caoutchouc MULTICELLULAIRE exclusif. Des milliers de petits pores absorbent et éliminent la mince couche d'eau qui rend la glace si glissante. Ainsi, vous gardez le contrôle du véhicule et vous freinez mieux que jamais en hiver.

Ne laissez pas passer cette occasion. L'an dernier, nous avons écoulé tout notre inventaire de pneus Blizzak à travers le Canada. Donc, avant de vous aventurer sur les routes glacées, équipez votre voiture de pneus d'hiver Blizzak de Bridgestone. Composez notre numéro sans frais et nous vous expliquerons comment le Blizzak adhère à la glace comme pas un.

1-800-459-PNEU
BLIZZAK
 Adhère à la glace

BRIDGESTONE
 Pneus de technologie avancée

En Bref

■ Des inondations meurtrières en Algérie

ALGER (AFP) — Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'Algérie au cours des dix derniers jours, après des années de sécheresse, ont fait au moins 60 morts et des dizaines de disparus. Ces brutales précipitations ont notamment entraîné des crues des oueds qui ont surpris les habitants et détruit les fragiles maisons en pisé (terre séchée et paille).

■ L'étrangleur de Bangalore sera pendu

BANGALORE, Inde (AFP) — Un maniaque sexuel qui avait violé, volé et étranglé 29 femmes au cours des cinq dernières années a été condamné à mort à Bangalore (sud de l'Inde). Nagaraj — le plus célèbre des maniaques sexuels meurtriers en Inde — a été condamné à être pendu. Il avait reçu le surnom d'étrangleur de Bangalore en raison de son habitude d'étrangler ses victimes avec leurs vêtements dans un des parcs de cette ville.

■ Mao était un tyran sans merci

NEW YORK (AFP) — L'ancien chef d'État chinois, Mao Tsé-toung, était « charmant en apparence, mais véritablement un tyran sans merci qui écrasait tous ceux qui lui désobéissaient », selon son médecin personnel Li Zhisui qui vient de publier aux États-Unis « La vie privée du président Mao ». Médecin personnel de Mao de 1955 jusqu'à son décès en 1976, Li décrit Mao comme un être manipulateur et sans scrupule, refusant de se faire soigner pour une maladie vénérienne qu'il a transmise aux nombreuses femmes ayant partagé son lit.

■ Commémoration d'octobre en Russie

MOSCOU (AP) — Quelque 4000 personnes ont manifesté hier à Moscou pour commémorer les violentes manifestations d'octobre 1993 qui s'étaient terminées par le bombardement de la Maison blanche, le siège du Parlement. Deux jours de violences, les 3 et 4 octobre 1993, avaient fait plus de 140 morts. Les manifestants, solidement encadrés par la police, ont réclamé un retour à l'ancien régime soviétique.

■ Les Hutus veulent jouer un rôle

GOMA, Zaïre (Reuter) — Des officiers hutus de l'ancien gouvernement rwandais — accusé d'être en grande partie responsable du génocide de centaines de milliers de Tutsis — ont affirmé à des responsables de l'Onu que leurs dirigeants en exil étaient prêts à rentrer dans leur pays à condition de participer au gouvernement. Une délégation d'officiers hutus a rencontré hier des responsables de la Mission d'assistance de l'Onu au Rwanda (Minuar), des agences humanitaires de l'Onu et du gouvernement zaïrois au camp de réfugiés de Bukavu, au sud du lac Kivu. « Le message transmis à Bukavu est toujours le même. Les dirigeants hutus veulent jouer un rôle significatif dans la nouvelle administration en préalable à toute réconciliation », a expliqué un responsable de l'Onu.

■ Levée d'embargo favorable aux USA

ABOU DHABI (AFP) — L'assouplissement du boycottage d'Israël, décrété par les six monarchies du Golfe, va faciliter leur accès à la technologie occidentale et permettra aux États-Unis d'accroître leurs ventes à la région, estimaient hier des économistes. « Les États du Golfe vont bénéficier de la levée du boycottage car les sociétés occidentales, en particulier américaines, vont être encouragées à investir dans la région et à apporter leur technologie », a déclaré un expert économique dans la région. L'Arabie saoudite pourrait, en outre rejoindre l'Accord général sur les droits de douane et le commerce (GATT).

■ Trafic d'enfants

KOWEÏT (AP) — En enquêtant sur l'enlèvement d'un enfant de cinq ans, la police koweïtienne a découvert un réseau qui enlevait des enfants pour les revendre à des familles en mal d'adoption, révèle hier le quotidien Al-Qabas. Le garçonnet avait été enlevé il y a deux jours à un mariage auquel il assistait en compagnie de sa mère. Il a été retrouvé en compagnie d'une femme qui a affirmé avoir versé 2000 dinars (environ 9000 \$) pour l'obtenir. Cette piste a conduit la police à un cercle de plusieurs femmes qui s'étaient spécialisées dans ce type de transaction.

Une autre affaire de coeur entre Diana et son « prof » d'équitation

LONDRES (AFP, AP) — La famille royale est à nouveau au centre d'une nouvelle « affaire » après une entrevue accordée par le major James Hewitt à l'hebdomadaire *News of the World* dans laquelle il affirme avoir été l'amant de Diana pendant trois ans.



Le major James Hewitt, en 1992.

L'ancien officier et héros de la guerre du Golfe qui avait donné des leçons d'équitation à la princesse et à ses fils, en 1989, aurait fait ces révélations au cours de plusieurs entretiens avec l'hebdomadaire à scandales.

Il aurait raconté comment « la princesse, prise au piège d'un mariage sans amour, avait cherché un réconfort à ses côtés » puis « l'avait laissé tomber quand leur romance passionnée est devenue trop brûlante ».

Selon *News of the World*, le major a négocié avec des éditeurs britanniques la parution,

aujourd'hui peut-être, d'un livre sur ses relations avec Diana, co-écrit avec une ancienne journaliste du *Daily Mail*, pour lequel il a demandé 4,5 millions \$ US.

L'ancien professeur d'équitation de Diana serait prêt à y révéler le texte de lettres « intimes » de Diana, affirme le journal. Selon l'ancienne fiancée du major, Emma Stewardson, qui affirme avoir vu les lettres, leur publication « pourrait ruiner la vie de beaucoup de personnes ».

Ce n'est pas la première fois que Hewitt tente de monnayer à la presse ses relations avec Diana. En mars dernier, juste après

son départ à la retraite de l'armée, il avait abordé, d'une manière édulcorée, ses relations avec Diana dans un entretien au *Daily Mail*. Il aurait pour cela été payé 150 000 \$ US, même s'il affirme avoir agi avec la permission de Diana, selon *News of the World*.

Il y a deux mois, il avait notamment dit qu'il la soupçonnait d'être à l'origine de coups de téléphone anonymes qu'il avait reçus.

Vers la même date, le major a voulu négocier avec *News of the World* la publication de ses « révélations », mais les pourparlers ont tourné court. L'hebdomadaire à sensation affirme cependant qu'au cours des deux dernières années le major a tenté à plusieurs reprises de vendre des informations sur Diana.

Un porte-parole du palais de Buckingham a simplement déclaré : « Au public de juger les motivations des gens qui charrient des ragots à propos de leurs relations avec les membres de la famille royale ».



Reporté au pouvoir en Slovaquie

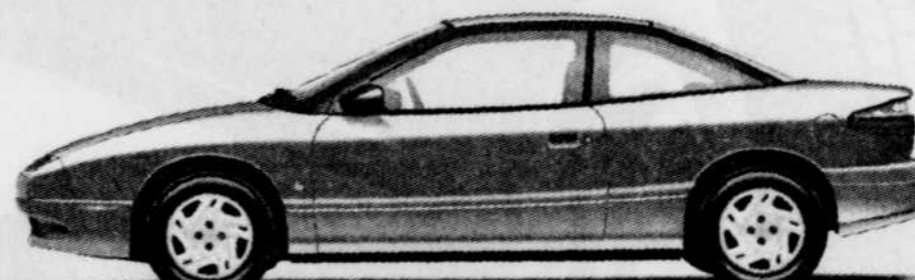
Vladimir Meciar, « père » de l'indépendance et leader du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), se dirige vers sa voiture en face des quartiers généraux de son parti, à Bratislava, peu avant l'annonce de sa réélection à titre de premier ministre de son pays. D'ores et déjà assuré de 58 des 150 sièges du parlement avec 34,9% des voix obtenues lors du scrutin d'hier, Meciar cherche à former une coalition avec les partis qui l'avaient contraint à la démission, il y a six mois, et qui dirigeaient le pays depuis. Son parti arrive loin devant son principal adversaire, la Gauche démocratique (SDL, ex-communistes), qui a dû se contenter de 10,41% des suffrages alors qu'elle en espérait 18%. La participation au scrutin, le premier depuis l'indépendance de la république détachée de la Tchécoslovaquie, le 1er janvier 1993, a été de 74,6%.



La Saturn SL à partir de 11 995 \$°



La Saturn SWI à partir de 13 895 \$°



La Saturn SCI à partir de 14 435 \$°

Trois formats pratiques, même saveur.

Quel que soit le format qui répond le mieux à vos besoins, chaque Saturn est avant tout une... Saturn ! Même conception intelligente de chaque détail, même construction soignée. Et chaque nouvelle Saturn voit son moteur gonflé à 100 chevaux sans qu'elle ne consomme une goutte de

plus. Un tableau de bord complètement repensé et un deuxième sac gonflable côté passager s'ajoutent aux caractéristiques qui rehaussent sa saveur incomparable sur la route.



Pour faire tout autrement.

STE-FOY SATURN SAAB
ISUZU
Ste-Foy
653-1312

SATURN SAAB ISUZU
RIVE-SUD
Lévis
835-1888

SATURN ISUZU DU SAGUENAY
Chicoutimi
549-3320